

Prison Les «oubliés» de Kondengui

PAGE 4

Lettre ouverte au PM Que faites-vous du sort des 1000 fonctionnaires qui travaillent depuis 31 mois sans salaire?

PAGE 2



3ème année, n° 065 du 29 septembre 2010, hebdomadaire d'informations générales, Directeur de la Publication : Jean-Bosco Talla - Prix : 400 FCFA

Germinal

Le prix de la vérité

DIASPORA

Lettre ouverte
à la Garde
rapprochée de
Paul Biya P. 10

ENQUÊTER SANS A PRIORI NI CONCESSION, PENSER POUR QUE ÇA CHANGE

GÉRONTOCRATIE

Ils ont plus de 60 ans et sont aux affaires depuis belle lurette. Paul Biya a peur du sang neuf. Tout laisse à penser. L'immobilisme dans lequel le Cameroun se trouve, l'absence d'innovation peut être la conséquence logique du vieillissement de la classe dirigeante. Le moment est venu pour que l'on fasse confiance aux jeunes responsables, qui savent faire preuve de discernement, qui savent distinguer l'accessoire de l'essentiel, le facultatif du nécessaire, l'inutile de l'indispensable, l'avoir et l'être. Lire notre dossier pages 5-8

Les 100 vieillards qui gouvernent le Cameroun



Reconstruire la citoyenneté et le Cameroun p.3

LETTRÉ OUVERTE AU PM, YANG PHILEMON

Déjà 31 mois (presque 3 ans !) que 1000 fonctionnaires travaillent sans salaire !

PAR ROGER KAFFO FOKOU*

Monsieur le Premier Ministre, chef du Gouvernement,

C'est en notre modeste qualité de citoyen d'une République que nous voulons tous considérer comme un Etat de droit que nous nous permettons de porter à votre illustre attention la situation alarissante de ces milliers de fonctionnaires camerounais présumés coupables (contrairement au code de procédure pénale en vigueur !) de fautes diverses mais à établir, et qui depuis déjà 31 mois pour la plupart travaillent sans salaire.

Dans une correspondance datée du 13 novembre 2008 portant en objet « Situation intolérable des fonctionnaires suspendus de salaire depuis bientôt 1 an », nous attirions déjà l'attention des plus hautes personnalités de la république, notamment du Premier Ministre, sur cette situation à la fois curieuse, ubuesque, et difficilement attribuable aux agissements de ce que l'on appelle d'ordinaire un Etat de droit. Regardons les choses d'un peu plus près.

Ces fonctionnaires, délinquants sans doute, et qui ont peut-être usé de pratiques illicites pour obtenir, toujours peut-être, un ou des primes, des avancements d'échelon, de classe ou de grade indus constituent, si les faits présumés ci-dessus venaient à être établis à leur charge, de très mauvais exemples pour notre fonction publique en particulier et notre pays en général. Le cas échéant, ils devraient être sanctionnés sans la moindre faiblesse, conformément aux lois en vigueur, en vertu du vieux principe de droit selon lequel il ne peut y avoir de sanc-

tion sans texte. Seulement, voilà : avant même que lesdits faits aient été établis, dans un Etat que nous disons tous de droit, ces fonctionnaires ont vu leurs salaires suspendus, entièrement suspendus ! Dans ce contexte même, qui est, il faut le rappeler, celui d'un Etat de droit, une telle chose, qui ne se fonde sur aucun texte légal ni réglementaire, n'aurait jamais dû se produire. Elle viole, en l'occurrence, un nombre impressionnant de dispositions légales, qu'un véritable Etat de droit a l'obligation de défendre, puis de promouvoir.

Cette chose inqualifiable viole d'abord la présomption d'innocence, et condamne d'emblée des individus soupçonnés de fautes, ce avant même que leurs situations ne soient examinées et leurs culpabilités individuelles établies. Par le fait même, elle réduit à néant un des dispositifs centraux du nouveau (Il n'est plus si nouveau aujourd'hui, il faut bien le dire !) code de procédure pénale.

Elle viole les dispositions nombreuses et concordantes du décret N° 94/199 du 07 octobre 1994 portant Statut Général de la Fonction Publique de l'Etat modifié et complété par le décret N° 2000/287 du 12 octobre 2000 qui en son article 28 (2) et s'agissant des actes de saisie ou de cession du salaire des fonctionnaires dispose que « Toutefois, la quotité saisissable ou cessible ne peut excéder le tiers de la rémunération du fonctionnaire concerné », fonctionnaire qui dans le cas d'espèce exerce son service régulièrement, avec ponctualité et assiduité. D'ailleurs, les articles 106 (3), 107

et 109, qui parlent d'une situation de perte du droit à la rémunération liée aux cas de services non faits ou de suspension de fonction, ne prévoient aucune suspension totale de salaire : le fonctionnaire «perd droit à la solde indiciaire et aux indemnités et primes diverses, mais conserve, le cas échéant, l'intégralité de ses allocations familiales » (106 al. 3). Et vous savez parfaitement pourquoi ces allocations sont intouchables, Excellence Monsieur le Premier Ministre : c'est qu'elles n'appartiennent pas au fonctionnaire sanctionné mais à sa progéniture mineure qui, elle, n'a commis aucune faute et ne peut donc pas être sanctionnée pour la faute dûment établie de ses géniteurs.

Cette chose immonde viole de ce fait les principaux droits fondamentaux reconnus par la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant (CIDE) que sont les droits à la survie, à la protection, et au développement. Car comment s'y prendrait un fonctionnaire suspendu entièrement de solde pendant trois années pour faire manger, pour soigner et envoyer à l'école ses enfants mineurs ?

Monsieur le Premier Ministre,

Cette chose est en même temps un non sens aux plans éthique et managérial.

Au plan éthique, elle positionne notre pays comme un univers monstrueux où l'on fait travailler des êtres humains pendant des années, contrôlant quotidiennement leur ponctualité et leur assiduité aux postes, sans leur donner les moyens de se nourrir,

de se vêtir, de se soigner, de se rendre au travail. Faut-il, Excellence, revenir à l'ancienne strophe de notre hymne national et l'actualiser ? Nous proposerions alors : « Aujourd'hui comme hier tu vis la barbarie/ Comme un soleil qui refuse de paraître/ Tu t'obstines au fond de ta sauvagerie ». Mais non ! nous sommes convaincus que nul ne souhaite une telle régression, surtout pas Monsieur le Premier Ministre chef du Gouvernement. Que même s'il existait dans notre beau pays des lois aussi obscures, retrogrades et inhumaines, permettant de condamner en toute légalité des êtres humains et leurs enfants à trois années de diète noire, sans pain sec et sans eau, sans médicament et sans toit, avec obligation de travailler avec ponctualité et assiduité, Nous sommes sûr que Monsieur le Premier Ministre serait le premier des citoyens de ce pays à disqualifier de pareilles lois et à leur substituer d'autres plus morales, plus humaines, plus dignes d'une république moderne, fière et unie.

Au plan managérial et dans un contexte de recherche de la performance pour gagner la lutte contre la pauvreté et devenir à l'horizon 2035 un pays émergent : comment concilier une pratique qui envoie assidûment des fonctionnaires au travail pendant trois années sans rémunération avec le souci de développer une administration de performance ? Sont-ce les heures au travail qui comptent ou les heures de travail ? Combien de temps Monsieur le Premier Ministre est-il capable de jeter en fournissant un travail de quelque rendement ? Une semaine

? Deux ? Un mois ? dix mois ? Trente et un mois ? Y a-t-il un quelconque bon sens à demander à un être humain qui ne peut ni manger, se soigner, se loger ni se vêtir de travailler avec ponctualité et assiduité pendant plus de trois années ? Quelle idée voulez-vous que les Camerounais se fassent de ceux qui les dirigent quand ces derniers organisent et entretiennent un tel état de fait ? Quelle image voulez-vous que les étrangers qui sont tentés de nous respecter se fassent de notre pays quand on leur montre le peu de cas que ceux qui nous gouvernent font de la vie de nos concitoyens y compris de ceux qui sont mineurs et légalement irresponsables ?

Monsieur le Premier Ministre,

Notre prédécesseur est resté sourd à notre lettre du 13 novembre 2008 il y a déjà deux ans de cela. Vous pouvez agir autrement et montrer que s'il y a eu négligence, cela s'est fait sans la caution des plus hautes autorités de ce pays, ces autorités qui aux yeux du citoyen ordinaire incarnent les valeurs les plus hautes et les plus irréprochables auxquelles chacun de nous devrait aspirer. Nombre de fonctionnaires concernés par la mesure sus évoquée sont déjà décédés : morts de misère, de maladie, laissant des veuves ou des veufs et des orphelins contre qui l'Etat ne pouvait soulever aucun grief et qui pourtant paient depuis des années et pour longtemps pour ces fautes qu'ils n'ont pas commises. Pour ces citoyens sinistrés dont la majorité est constituée de mineurs, ce n'est que lorsque cette sombre parenthèse sera refermée qu'il admettront comme vrai que leur pays, « qui vécut autrefois dans la barbarie, sort peu à peu de sa sauvagerie ».

Recevez, Excellence Monsieur le Premier Ministre chef du Gouvernement, l'expression du profond dévouement de l'humble citoyen que nous sommes.

* Enseignant/Ecrivain

Notre administration postale a-t-elle son Boma inavoué ?

Un triste courant prévaut actuellement : (Protéger l'image de notre pays) ! Les initiateurs se rendent-ils compte de l'immoralité de leur conception ! Devons-nous protéger l'ontologie, l'être réel, concret citoyen de notre pays ou son image, même si elle est rougeoleuse, factice, trompeuse ! J'insiste pour dire que l'image de quelqu'un (e) est sa représentation exhibée par les arts graphiques. En réalité elle devait autant que peut ce faire, constituer le calque de cette personne à telle enseigne qu'en la voyant on n'hésite pas à dire c'est cette personne elle-même. Cet enfant est la photographie de son père !

Mais il faut aussi que les actes de la personne représentée soient louables. Il y a des situations dont garder silence constitue la coaction. La non-dénonciation des vices et fautes est répréhensible même au correctionnel.

Notre PTT, notamment pour nous qui l'avions utilisée avant les indépendances improductives, a abordé une attitude qu'il faut décrier et sonner l'alarme. Je sais que nous devons camoufler ses insuffisances managériales. Mais hélas, elle émerge des pôles multisectionnels à califourchon sur le national et l'international (l'universel). Les lacunes ingurgitées pour protéger l'image détestable de notre pays visible ailleurs, sont immédiatement révélées dehors. Monsieur le

ministre des Ptt en poste à la date de la rédaction de cette contribution ne pourra pas me presser des yeux d'avoir porté les tares de notre Ptt à l'agora. Lui qui détiendrait des fiches techniques bien élaborées à son attention à cette fin. Le fonctionnement du secteur Ptt altère amèrement l'image de notre pays. Il me semble que les Ptt notamment les R.P. (recettes principales P.T.T de Ydé) à son Boma, creusant sans désemparer l'immense goulot d'étranglement dans cette administration très sollicitée par le public. Jugez-en vous-mêmes. Au cours de ces deux derniers mois (cinq courriers) ont été pesés et affranchis normalement à Yaoundé, R.P., les boîtes destinataires étant dans le même local, aucun des cinq courriers n'est parvenu à destination. Vous recommandez des plus au cours du mois de décembre 2009, le 15 avril 2010, rien ne prouve que ces dossiers aient quitté la poste centrale de Yaoundé, bureau émetteur. Le 30 septembre 2009, le Mindaf situé à moins de cinq cent mètres des Ptt, Rp de Yaoundé, m'envoie le pli n° 00005827/Y.6/Mindaf/I 110, il ne m'atteint que le 29 novembre 2010, ma boîte postale étant régulièrement visitée chaque jour. Il me revient également une lecture que j'avais faite en 1959, parmi les ouvrages des auteurs français inscrits au programme des classes de terminales.

C'était l'œuvre de François Georges Courteline (1858/1929). L'humoriste qui y dénonçait le (Rond -de -Cuir) disait qu'il avait empesté un pli, à l'adresse de l'Etat, puis qu'il est allé à pieds dans l'Administration destinataire l'annoncer. Le courrier avait mis deux mois, pour arriver là où il l'eût remis à mains propres le même jour.

Il ne m'échappe pas que certaines boîtes peuvent être placées sur sous surveillance. Mais les habitués qui ne veulent pas trahir le secret, violant les courriers de telles boîtes postales, en fassent aussitôt les photocopies et remettent les originaux sous enveloppes pour les jeter dans les boîtes destinataires. Il semblerait que même les rebuts ne sont pas retournés aux expéditeurs. Du côté de l'ancien Artel, il y a une grosse caisse transparente. Il faut la voir remplie chaque jour. On ne ferait les levées que pour aller attacher des paquets qui jonchent les greniers attenants à cette salle de distribution. Que veut-on en faire ?

On veut seulement par cette pratique astucieuse éloigner les usagers de notre Ptt qui me semble agossante, sans nulle ressource. J'insiste que le Boma veut dire le Boa, ce gros reptile qui avale même les biches sur pieds, pour aller s'engourdir dans un sommeil comateux. De grâce, sauvez notre Ptt qui se noie inexorablement.

NGASSAM THOMAS- DÉBONNAIRE

Oxygène Liquide

Un supplément alimentaire adapté à votre santé

- Vous avez constamment les maux de tête
- Vous êtes fatigué
- Vous avez des insomnies
- Vous voulez revitaliser votre organisme ou perdre du poids
- Vous voulez booster votre système immunitaire
- Vous souffrez de la grippe
- Vous voulez accroître votre énergie
- Vous voulez combattre les insomnies, l'asthme, les bronchites, les courbatures
- Vous voulez purifier l'eau.
- Prenez quelques gouttes d'OXYGENE LIQUIDE, un produit naturel adapté au sexe et à l'âge

Contacts

Pharmacie provinciale

BP:14291 Yaoundé

Tel: +237 22 20 94 93

E-mail:pprovincial@yahoo.fr

Yaoundé

Mme MUMABI YVONNE

77670671

Dr. TATAPONG EMMANUEL

77797119/96248700

Mr. NGANG David

99917755

Bamenda

Sr. Celestine

77831229





Siège : Mendong-Yaoundé

B.P. 13 525 Yaoundé
 Fax: (237) 22 31 46 15
 Website:
 www.germinalnewspaper.com
e-mails:
 germinal.hebdo@yahoo.fr
 info@germinalnewspaper.com

Directeur de la Publication

Jean Bosco TALLA
 Cell. 77 31 48 98
 e-mail : jbtalla2001@yahoo.fr

Conseiller
Célestin LINGO

Rédacteur en chef
 Duke ATANGANA ETOTOGO

Secrétaire de rédaction
 Simon Patrice DJOMO

Rédaction Générale
 Jean-Bosco TALLA
 Duke ATANGANA ETOTOGO

Simon-Patrice DJOMO
 Jean-Pierre HACHDA
 Théodore BOTOKO ISELEKI
 Serge-Alain KABASSINÉ
 Joseph FUMTIM
 David KOFFI
 Etienne LANTIER
 Yvan EYANGO
 Yvanna Claire Owona
 MAHEU

Secrétariat Technique
SAMORY

Production Relations & Publiques
 Emma BATA

Agent commercial
BOYOUGUENO

Impression
 MACACOS

Distribution
 MESSAPRESSE

SAMORY

SARL

Reconstruire la citoyenneté et le Cameroun

Par Jean-Bosco Talla

Le 14 septembre dernier à Yaoundé, dans la salle de conférence de son département ministériel, et en présence de nombreux journalistes, de Maurice Kamto, ministre délégué auprès du Minjustice, d'Issa Tchiroma Bakary, ministre de la Communication et d'Amadou Vamoullé, directeur général de la Crtv, le garde des Sceaux, Amadou Ali, a rendu public le résultat de l'enquête prescrite par le chef de l'Etat après la mort, dans des conditions troubles, dans la nuit du 21 au 22 avril 2010 à l'infirmerie de la prison centrale de Yaoundé (Kondengui), du journaliste Germain Cyril Ngota Ngota, alias Bibi Ngota. Au cours de ce point de presse, Amadou Ali a annoncé ce qui avait déjà été débité par son collègue de la communication, à savoir que Bibi Ngota était mort de maladie, notamment du Sida. Comme il fallait s'y attendre, ce rapport partiel qui a occulté plusieurs pans de ce qui est désormais appelé « affaire Bibi Ngota », a laissé les journalistes et les observateurs avertis dubitatifs. Aux dernières nouvelles, même celui qui avait ordonné l'enquête n'y a pas cru. Le chef de l'Etat aurait ordonné la reprise de l'enquête. Les parents du *de cuius*, sa mère, Edima Essiane Georgette, veuve Ngoulou et son oncle Ngota Essiane Emmanuel qui avait adopté Bibi Ngota, seront entendus dans les prochains jours à la Direction de la police judiciaire.

Ce que nous n'avons ni lu, ni vu après la sortie du ministre de la Justice, c'est la plus petite critique sur les conditions inhumaines de vie dans le milieu carcéral au Cameroun. Presque tous les médias se sont contentés de donner l'information sans s'attarder sur cet aveu du garde des Sceaux selon lequel la prison centrale de Kondengui, comme presque toutes les autres prisons camerounaises d'ailleurs, est un mouiroir où il faut avoir une santé de fer pour y survivre.

En effet, dans son propos liminaire, le garde des Sceaux avait déclaré : « Des investigations menées par la Direction de la police judiciaire et ponctuées par des constatations, des auditions et une réquisition aux fins d'autopsie, il ressort que Ngota Germain Cyrille a été interpellé, déféré au parquet et écroué à la prison centrale de Yaoundé au quartier 9 dans le local 94, d'une superficie de 15 mètres carrés, qu'il partageait avec 28 autres codétenus. Ce local ne contenait que cinq lits disponibles, c'est sur un matelas posé à même le sol que le défunt passait ses nuits » (C'est nous qui soulignons). 29 personnes dans un local de 15 mètres carrés, de surcroît encombré par cinq mandats (les « lits » d'Amadou Ali), des sortes de cages d'animaux d'environ 190 cm x 75 cm, soit environ 0,52 mètre carré pour un détenu, quelle horreur !!!

Au regard de ce qui précède, Amadou Ali peut-il encore avoir l'outrecuidance de dire, comme il affirmait, toute honte bue, dans son droit de réponse adressé à l'hebdomadaire Jeune Afrique, que les prisons camerounaises ne sont pas des goulags tropicaux ? Les autorités camerounaises, qui font semblant d'ignorer que même en prison, les détenus conservent tous leurs droits sauf celui d'aller et de venir, peuvent-elles encore dire que le Cameroun est un pays où les droits de l'homme sont respectés ?

En tout cas, nos dirigeants ne sont pas à une contradiction près. Eux qui, comme nous le disions dans un hommage rendu à Fabien Eboussi Boulaga, ont transformé le Cameroun en République monarchique drapée dans des oripeaux de démocratie, dans laquelle le roi Paul Biya nous avait promis qu'il réaliserait l'intégration nationale, stade suprême de l'unité nationale et a fait exploser la nation en offrant à ses concitoyens, visiblement considérés comme des « sujets », le tribalisme, le régionalisme, le népotisme. « Partisans de la politique du verbe, [nos dirigeants] proclament qu'ils apporteront la démocratie, le développement mais confisquent le patrimoine commun tout en offrant à leur peuple la dictature, les élections truquées, la misère, [les robinets secs sans eau depuis des semaines en pleine saison des pluies, le choléra, l'insécurité], le pillage systématique. Ils déclarent du bout des lèvres qu'ils veulent conduire leur peuple vers la prospérité et transforment leur pays aux énormes potentialités en pays pauvres très endettés (Ppte). Ils proclament qu'ils sont contre toutes formes de discriminations et constituent les notions de « minorité » et d'« autochtone ». Ils ambitionnent

d'œuvrer pour la réalisation des libertés et offrent les fers, les incarcérations, le muselage des voix dissidentes, sortent chars d'assaut, armes de guerre, pour réprimer dans le sang les manifestations pacifiques. » (Talla, 2010 :145).

Toutes ces contradictions sont révélatrices de la faillite d'un système qui tient les Camerounais captifs de leur instinct de conservation, déconfiture qui s'est installée dans la durée au point où les Camerounais dans leur majorité n'envisagent les voies de sortie qu'à travers le départ organisé et/ou forcé d'une classe dirigeante vieillissante qui a atteint le seuil de l'incompétence. Pourquoi ? Parce que depuis 28 ans, tous les discours lénifiants, toutes les promesses électoralistes et toutes les politiques de « redressement » n'arrivent pas à créer les conditions permettant à la société camerounaise de renouer avec la croissance. On assiste plutôt à un approfondissement des crises, à un accroissement du chômage des jeunes et de la paupérisation des couches sociales, à une augmentation dommageable de la marginalité qui ne permettent pas d'envisager le bout de sortie du tunnel.

Au stade actuel de la pourriture très avancée de la société et de la banqueroute de l'économie camerounaises, du pillage systématique, de la gestion inconséquente, hasardeuse et à l'emporte-caisse de notre patrimoine commun, ce pays a besoin d'une autre politique, du sang neuf, d'autres acteurs pour réhabiliter la citoyenneté démocratique.

A quelles conditions et sous quelles formes le Cameroun est-il encore capable d'élaborer des politiques sociales, éducatives, économiques ou sanitaires qui répondent aux défis actuels et futurs ? A travers quels débats d'idées et d'intérêts nos gouvernants vieillissants et croulants vont-ils se constituer en acteurs de modernisation capables de répondre favorablement et de manière originale à des changements qui très souvent s'imposent à eux du dehors ?

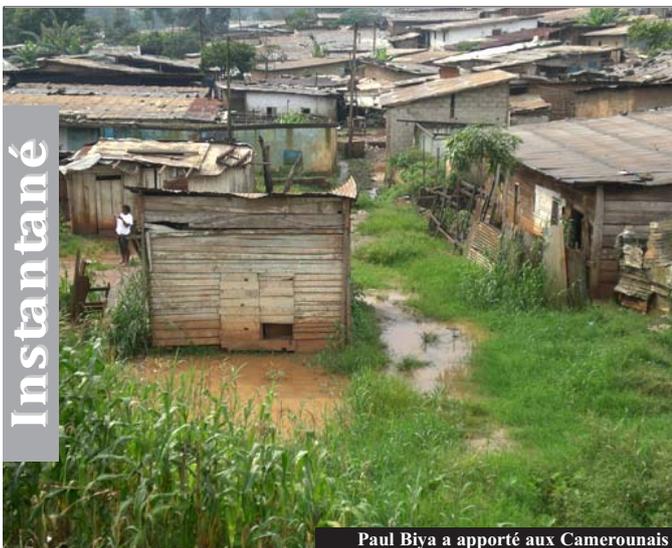
Il s'agit là de la recherche concrète des conditions de survie et de redressement d'un pays frappé par des crises multiformes, qui, s'il n'accroît pas sa capacité d'initiatives, risque fort d'être emporté par la putréfaction.

Pendant ce temps, que fait le monarque présidentiel dont la meilleure façon de régner est de rester coupé de son peuple ? Il est en transit au Cameroun. Il est permanemment en villégiature soit dans son Mvomeka'a natal, soit à l'hôtel Intercontinental à Genève, soit enfin à la Côte d'Azur et autres Edens de l'argent et du luxe. Le vacancier au pouvoir depuis 28 ans déserte chaque fois le Cameroun et l'abandonne aux mains de certains réactionnaires du troisième âge, malades comme lui et devenus amnésiques qui, dans les pays normaux devraient faire valoir leurs droits à la retraite.

Répétons-le quitte à choquer : le Cameroun est un véritable *Unmanned Aerial Vehicle (UAV)*, un *Drone*, un aéronef sans pilote humain à bord, les institutions ayant été programmées pour fonctionner de manière automatique.

Que font les citoyens et les populations lorsqu'ils se rendent compte que (presque) tout a été détruit, qu'ils vivent au milieu des ruines et des gravats, lorsqu'un système politique et son gouvernement éléphantinesque et budgétivore sont incapables d'apporter des réponses pertinentes à leur galère et aux maux qui minent la société toute entière ? Que font-ils lorsqu'ils se rendent compte qu'une opposition insouciance, aphone, tiraillée par des querelles byzantines de préséance, de leadership et de dividendes politiques à tirer qui prouvent qu'elle n'est pas encore sortie d'une enfance politique et est en panne d'alternatives crédibles ? Ils s'organisent, élaborent des stratégies et organisent la riposte pour reconstruire leur existence.

Les patriotes camerounais, les citoyens épris de changement qui s'opposent à l'abolition de la République ne doivent plus se contenter (1) de constater et de dénoncer de manière non pertinente la déliquescence, la pourriture généralisée, les dérives institutionnelles, bref le biyaïsme, (2) d'accumuler *ad nauseam* des arguments à l'antibiyaïsme. Ils doivent prendre leur destin en main et reconstruire le Cameroun. C'est l'unique voie de salut.



Instantané

Paul Biya a apporté aux Camerounais la démocratie, le bien-être et la prospérité

PRISONS

Les «oubliés» de Kondengui

Des détenus ayant entièrement purgé leurs peines continuent à y séjourner

À la prison centrale de Kondengui, Sylvestre Ottou est présenté comme un fauteur de troubles, un fieffé menteur. D'ailleurs à son propos, le vice Premier ministre chargé de la Justice est formel : « S'agissant du détenu Ottou Sylvestre, je vous prie de trouver ci-joint le procès-verbal de son audition par le parquet près du tribunal de grande instance du Mfoundi-Yaoundé. Il y affirme qu'il n'est détenu que

depuis 2005. Il n'a jamais commis de meurtre à 16 ans et est du reste bien portant. Il déclare lui-même avoir menti pour attirer l'attention d'éventuels bienfaiteurs sur son sort. En effet, âgé de 40 ans, né le 7 juillet 1970, Ottou Sylvestre a été transféré de la prison de Mbalmayo pour celle de Yaoundé le 4 juin 2007, où il continue de purger deux peines de quatre ans chacune pour, respectivement, vol aggravé et vol simple » écrivait

Amadou Ali à *Jeune Afrique* à la suite d'un éditorial en février 2010, dans le no 2661 de l'hebdomadaire sur la situation critique des prisons d'Afrique, et de celles du Cameroun en particulier. Des dénégations qui n'ont pas entamé la détermination du détenu de signer et de persister que la prison centrale de Yaoundé a en son sein plus de 300 prisonniers en fin de peine et oubliés dans l'enfer. Et ce, précise t-il depuis plus de deux ans : « La justice est à l'origine de la surpopulation carcérale qui est à la une de toutes les prisons camerounaises. A cause d'absences des résultats d'audience, beaucoup sont oubliés à Kondengui. J'ai personnellement recensé 300 personnes dans cette situation. Ils ne doivent plus être en ces lieux », clame t-il dans une correspondance adressée à Mutations. Correspondance à laquelle est jointe une liste de quelques oubliés et qui rappelle in fine que « quand la justice aura libéré ces 300 personnes, le décongestionnement tant souhaité par le gouvernement aura

bien démarré ». Et Sylvestre Ottou d'affirmer que pour avoir dénoncé, profitant d'une cérémonie de remise de peine le 18 juin dernier cette situation, il a été mis en cellule plusieurs jours durant et privé de nourriture. Un fait non inédit tant le surnommé affirme que depuis son admission à Kondengui, il crève de faim, est nu et sans argent pour se payer un avocat. »

« Il raconte des histoires. C'est un fou », argue t-on à la prison centrale non sans renvoyer à la correspondance d'Amadou Ali adressée à *Jeune Afrique*. Laquelle se veut l'antithèse de la lettre écrite par Sylvestre Ottou à partir du local 93 du quartier Kosovo n° 8 de la prison centrale de Yaoundé : « A l'appui de son analyse, votre journal a publié des extraits d'une lettre que le nommé Ottou Sylvestre vous a fait parvenir et dans laquelle il affirme être détenu à la prison centrale de Yaoundé au quartier No 8, cellule No 93, où il purge depuis un quart de siècle déjà une condamnation à vie pour meurtre commis alors qu'il

n'avait que 16 ans. Déplorant ses conditions de détention, [...] Je tiens à démentir toutes les affirmations et allégations publiées dans cet éditorial. La justice camerounaise s'est depuis toujours dotée d'instruments juridiques modernes et avant-gardistes pour la protection tant de l'intérêt général que des droits et libertés individuels. Le code de procédure pénale actuellement en vigueur au Cameroun fait de la détention d'un prévenu ou d'un accusé l'exception, la règle étant la liberté. Ce code prévoit une procédure spéciale de poursuite des délinquants mineurs, des mesures particulières de redressement et d'insertion sociale et, enfin, un régime carcéral approprié pour cette catégorie de détenus. Il prévoit aussi des procédures de l'habeas corpus (libération immédiate), d'assistance d'office des détenus par des avocats et de la liberté sous caution. Le code pénal quant à lui prévoit la libération conditionnelle, la réhabilitation et le recours en grâce aux côtés de plusieurs autres mesures de sûreté. Loin d'être des "goulags tropicaux", les prisons camerounaises sont aujourd'hui inscrits dans un processus de modernisation suffisamment protecteur des droits de l'homme et de la dignité humaine » s'explique le vice-Premier ministre, ministre de la Justice, Garde des sceaux. Lequel s'est fait un point d'honneur de confondre Sylvestre Ottou : qui a déclaré lui-même avoir menti pour attirer l'attention d'éventuels bienfaiteurs sur son sort et n'avoir jamais commis un meurtre à 16 ans mais plutôt volé.

n°	Noms et prénoms	Mandats de dépôt	Peines à purger	Date de sortie
1	Fotso Boniface	28-11-2006	18 mois	28-05-2008
2	Ombioyo Dominique	09-05-2006	15 mois	10-08-2009
3	Mbeleck Emmanuel	27-07-2005	54 mois	17-02-2010
4	Effa Onana Luc E	07-05-2008	15 mois	07-09-2010
5	Moussa Moussa H	16-11-2009	Relaxe	19-01-2010
6	Djomo Hugues	01-06-2005	20 mois	15-12-2009
7	Ibrahim Keziverek	22-10-2007	5 mois	22-03-2008
8	Djembrambay Romuald	05-01-2007	25 mois	05-04-2009
9	Mindili Benjamin	12-04-2007	11 mois	12-03-2008
10	Nguecho Didier	06-12-2007	24 mois	06-12-2009
11	Dinigu Georges	07-09-2007	27 mois	07-12-2009
12	Bidoung Jean	22-05-2008	12 mois	22-05-2009
13	Ndjifon Martin	09-04-2008	15 mois	09-07-2009

Source: Notre enquête

BANDITISME AU COMMISSARIAT À L'EMI-IMMIGRATION DE BERTOUA

Un policier voyou déleste un réfugié congolais de son champ

Le Hcr tape du poing sur la table et exige des sanctions exemplaires contre ces policiers voyous.



son amant, inspecteur de police Onomo Dieudonné pour extorquer au pauvre réfugié son champ de maïs pour lequel il a consenti tant de sacrifice.

LE FIL DE LA SCÈNE

Face à un trio de policiers conditionnés et très hostiles, Botoko Iseleki s'explique sur les raisons de son séjour à la capitale de la région de l'Est. Malgré les explications fournies, il se heurte aux gens bien déterminés à lui faire la peau. Ne voulant pas se laisser intimider par des policiers voyous, Théodore hausse le ton. Il s'en suit un échange orageux de propos entre le journaliste réfugié et les policiers qui menacent de le jeter arbitrairement en cellule.

« Je suis venu à Bertoua pour les activités champêtres, dès lors que celles-ci arrivent à leur fin, je ne vois pas ce que je continuerais à faire ici », explique-t-il avant de leur présenter sa carte d'identification du réfugié.

Au finish, les policiers imposent le partage égal de ce champ entre la fille de l'occupant des forêts et le propriétaire du champ de maïs qui n'est autre que Botoko. « Au départ il n'y avait aucun accord dans ce sens-là, la forêt m'a été gratuitement cédée, quitte à moi de penser, après le remboursement de crédit, à celle grâce à qui j'ai dû accéder à cette

forêt », clarifie Théodore visiblement agacé. Devant le refus catégorique du réfugié, les policiers corrompus entrent dans l'illégalité en employant des méthodes brutales. L'inspecteur Onomo envoie alors ses éléments pour aller voler toute la récolte empaquetée dans le camion. De leur expédition les policiers crapuleux emportent 9 sacs de 100 kilos de maïs et confisquent la moto CG150 de marque Nanfang appartenant à Botoko Théodore. A qui ils intimident l'ordre de ne plus se rendre dans ce son champ. Ce qui ne va pas arranger du tout le Haut commissariat des Nations unies pour les Réfugiés qui ne travaille pas moins à l'épanouissement social et matériel des réfugiés.

HCR POUR SON FILS

S'étant fait entourer de précautions, le réfugié Botoko avant de répondre à la convocation de l'Emi-Immigration, avait déjà appelé le bureau du Hcr-Bertoua pour le tenir en alerte. Car s'il lui arrivait un malheur, on saurait à qui s'adresser. « Il est inconcevable que les éléments du commissariat à l'Emi-Immigration puissent se substituer aux officiers de police judiciaire de la Gendarmerie ou du commissariat central alors que l'Emi-Immigration s'occupe du mouvement migratoire sur le territoire. Nous allons exiger des sanctions

sévères contre ces policiers hors-la-loi, le moment venu. On ne s'amuse pas avec des acquis d'un réfugié », a déclaré un responsable du Hcr.

Le gros de la manœuvre consiste à intimider le réfugié congolais qu'on croyait vivre dans l'illégalité sur le territoire camerounais. Si tel était le cas, l'Emi-Immigration de Bertoua le conduirait jusqu'aux frontières et ensuite s'emparerait de son champ. Pour ces policiers racistes, il est insupportable qu'un étranger s'enrichisse aux côtés des autochtones !

Il faut dire qu'au mois d'août, le réfugié Botoko avait reçu la visite d'une personne non autrement identifiée. Cette dernière qu'on a plus revu avait cherché à connaître l'emploi du temps, la vie et les mouvements du réfugié qui, à Bertoua fait l'objet d'une vaste filature de la part de mauvais policiers qui sont prêts à l'éliminer physiquement. La plainte contre inconnu qu'il avait déposée au Commissariat central semble lui donner raison car les enquêteurs sont sur une piste fiable. Une plainte contre les paltoquets du commissariat de l'Emi-Immigration de Bertoua est à l'étude au parquet de grande instance de Bertoua.

MAHEU À BERTOUA

Vrai ou faux ? Toujours est-il le pensionnaire de Kondengui jure la main sur le cœur que la prison centrale de Yaoundé compte des détenus qui n'y ont plus leurs places. « Faut-il le souligner, plusieurs détenus ayant entièrement purgé leur peine se trouvent encore à la prison centrale de Kondengui. C'est le cas de Tsimi Raphaël, né le 23 mars 1951, arrêté à Yaoundé le 04 juin 1971 pour vol simple et condamné pour la première fois le 05 juillet 1971 qui, après avoir bénéficié de plusieurs remises de peine aurait dû être libéré il y a une dizaine d'années. C'est aussi le cas du détenu Mocsia David, 27 ans, cordonnier au quartier Mokolo, arrêté le 10 novembre 2007 pour défaut de présentation de la carte nationale d'identité, placé sous mandat de dépôt le 15 novembre 2007 et condamné le 06 mars 2008 à 6 mois de prison et à payer une amende de 8000 FCfa, et devait être libéré le 26 mars 2008 mais qui, lui aussi, était encore à Kondengui. Des cas comme ceux-ci sont légion », révèle Jean Bosco Talla. Non sans ajouter que le 29 décembre 2009, la prison centrale de Kondengui comptait 3728 détenus dont 2577 prévenus.

YVAN EYANGO

GÉRONTOCRATIE

Le repos mérité

En examinant la longue liste des 100 personnalités qui détiennent une parcelle de pouvoir sous le Renouveau, on peut, peut-être hâtivement, tirer la conclusion selon laquelle Paul Biya a parié sur les hommes du troisième âge. Même si nous n'avons pas élaboré la liste des quadragénaires et des quinquagénaires, un fait reste constant : le président de la République ne veut en aucune façon se séparer des personnes de sa génération ou très proche de lui. Les postes stratégiques, notamment dans la sécurité, leur sont confiés et tous les généraux actuels devraient normalement être déjà appelés à faire valoir leurs droits à la retraite. La nomination de Martin Mbarga Nguélé, âgé de 78 ans, au poste de Délégué général à la sûreté nationale (Dgsn) est venue conforter les observateurs avertis dans l'idée selon laquelle le chef de l'Etat semble ne pas faire confiance aux jeunes loups qui piaffent d'impatience. Qu'est-ce qui peut bien pousser Paul Biya à maintenir des vieillards dont la santé est chancelante à des postes de responsabilité où leur rendement est devenu presque nul ?

Dans tous les cas, si nous avons choisi de nous intéresser aux personnes de cette tranche d'âge, 60 ans et plus, c'est moins pour stigmatiser les personnes âgées que pour susciter une réflexion sur leur capacité à innover, à impulser les changements tant souhaités par la majorité des Camerounais et à relever les nombreux défis qui nous interpellent en ce début du XXI^e siècle.

L'on ne le dira jamais assez : le maintien en activité des personnes qui auraient dû déjà faire valoir leurs droits à la retraite peut être hautement préjudiciable au bon fonctionnement et à la stabilité des institutions républicaines. Certes, certaines parmi ces personnes du troisième âge feraient tout pour continuer à mériter la confiance du chef de l'Etat. Mais, l'on doit reconnaître que leur maintien à leur poste crée des frustrations chez des jeunes bourrés d'énergie, d'ambitions et bloque leur promotion.

Dans l'armée par exemple, plusieurs officiers supérieurs qui, à l'école primaire admiraient les généraux Pierre Semengue, Tataw Tabe James, Asso'o Emané Benoît, Nganso Sundji Jean, pour ne citer que ces exemples, ont pris leur retraite depuis au moins cinq(5) ans tandis que ceux-ci sont encore en poste. Si Paul Biya estime qu'ils sont indispensables, pourquoi ne pas les nommer ambassadeurs ? Et même, jusque-là ! L'immobilisme dans lequel le Cameroun se trouve, l'absence d'innovation peut-être la conséquence logique du vieillissement de la classe dirigeante.

Le moment est venu pour que l'on fasse confiance aux jeunes responsables, qui savent faire preuve de discernement, qui savent distinguer l'accessoire de l'essentiel, le facultatif du nécessaire, l'inutile de l'indispensable, l'avoir et l'être.

Après de nombreux services rendus à la nation, nos vieillards ont droit au repos. Ils le méritent.



Les gérontocrates s'accrochent solidement

Les gourous politiques du 3^e âge s'accrochent au pouvoir *ad vitam aeternam*. Mais le jour où viendra l'heure de l'alternance naturelle, les conséquences de ce choix gérontocratique seront énormes.

L'image n'était pas passée inaperçue, autant qu'elle constituait la révélation de la sénescence d'un régime arrivé à bout de souffle. Nous sommes le 21 juillet 2006, le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc) tient son congrès extraordinaire. Le Secrétaire général du Comité central doit faire une déclaration devant les délégués. Mais visiblement rongé par une maladie et exténué par le poids de l'âge (70 ans à l'époque), Joseph Charles Doumba est presque incapable de lire son texte, et c'est Paul Biya qui est obligé de le sommer pour qu'enfin il puisse dire, la voix tremblotante, un mot. Ce jour, l'on était passé certes à côté d'une humiliation, mais le cliché était suffisamment fort pour ne pas être décrypté par les observateurs.

Malheureusement, ce cas n'est pas isolé, car des septuagénaires comme le pauvre Doumba, sont légion dans le sérail. Leur incapacité physique et même intellectuelle est visible chaque jour, et du coup se posent des questions : la retraite serait-elle un défaut ou un péché dans la société politique camerounaise ? À voir le nombre de vieillards, pour la plupart des grabataires, qui sont encore aux affaires, on serait tenté de répondre par l'affirmative. Il n'est aucune institution de la République où ne trônent un

de ces pères dont l'âge moyen oscille aujourd'hui entre 60 et 65 ans. Présidence de la République, Assemblée nationale, Conseil économique et social, corps de la Magistrature, Forces de Défense nationale, les Conseils d'administration des sociétés publiques et autres organismes étatiques sont autant des repaires où viennent se réfugier les séniles supposés avoir atteint la limite d'âge du départ à la retraite.

QUESTION TABOUÉ

À la Présidence de la République, hors mis le président Biya qui est âgé de 78 ans aujourd'hui, alors même qu'il sert la nation depuis environ 48 ans, on remarque entre autres vieux briscards de la politique, la présence du conseiller technique, Jean Fomane Akame, 73 ans, tout comme Laurent Esso, ministre d'État, secrétaire général de la Présidence de la République qui a 68 ans. À l'Assemblée nationale, Cavaye Yeguié Djibril, 70 ans bien sonnés, représente du côté de l'auguste chambre les intérêts de la confrérie des séniles. Dans la magistrature comme dans les forces de Défense nationale, la question de la retraite est taboue pour bon nombre de papyrus qui se seraient déjà mis en repos s'ils n'étaient pas englués dans une logique de gouvernance gérontocratique. Les autres institutions ne sont

pas en reste, mais la figure marquante de cette dérive gérontocratique est sans nul doute l'exemple de Félix Sabal Lecco, 92 ans qui occupe encore la précieuse fonction de président de l'important conseil national de la communication (Cnc).

Quel sentiment anime un octogénaire qui, après 50 ans de service rendu à la nation, accepte de se voir confier des fonctions aussi harassantes que celles de ministre, ambassadeur, Directeur général ou président de Conseil d'administration de société, etc. ? Autant que l'on peut s'interroger sur le message que veut faire passer Paul Biya, lui-même octogénaire dans deux ans, quand il va dans un village reprendre quelqu'un qui se plaisait déjà dans ses plantations ou sa ferme, pour le ramener aux affaires ?

DÉPHASAGE

Il est vrai que celui qui nomme détient un pouvoir discrétionnaire, toujours est-il que du point de vue de l'analyse, ces actes politiques appellent trois axes de lecture : d'abord, l'attachement que Paul Biya voue aux vieillards peut être compris comme l'expression d'une crise de confiance entre lui et une jeunesse dont il sert simplement pour des besoins électoralistes, en lui faisant miroiter des strapontins dans les instances dirigeantes. Ensuite, la

préférence de M. Biya pour les hommes du 3^e âge peut être aussi perçue comme une incapacité à réussir un savant dosage entre deux générations. Autrement dit, il est possible que le régime soit déphasé par rapport à l'air du temps. D'ailleurs, en 2004, il l'avait reconnu dans l'interview qu'il avait accordée à notre confrère de France 24. Enfin dernier axe de lecture, Paul Biya ne se sentirait pas tout à fait à l'aise ou en sécurité avec les jeunes loups que l'on peut soupçonner d'avoir les dents un peu trop longues. Allusion peut ainsi être faite à la nébuleuse G11 que l'on agite à tout bout de champ pour donner de l'insomnie à tous ces grabataires qui s'arcboutent au pouvoir, très souvent au détriment du respect des textes en vigueur.

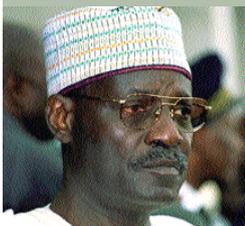
Au bout du compte, nous constatons, en examinant toutes les hypothèses, que le maintien ou le rappel de ces alter du clan d'âge ne manquera pas d'avoir un impact des plus négatifs sur la gestion du Cameroun par les générations futures et sur les performances politiques d'une jeunesse qui n'aura pas eu le temps de se mettre à l'école de la gouvernance politique et à qui les aînés auront fait croire qu'en politique seuls les inaptes réussissent, ce qui n'est évidemment pas vrai.

SIMON PATRICE DJOMO

Dipanda Mouellé Rassurer la confrérie

Âgé aujourd'hui de 68 ans, Alexis Dipanda Mouellé, Premier président de la Cour suprême, fait partie du cercle des vieux qui nous gouvernent, mieux, qui s'accroche aux affaires. Ce magistrat qui a roulé sa bosse dans les dédales de la haute administration judiciaire dans plusieurs régions du Cameroun, est perçu par les observateurs comme un verrou dans la stratégie de conservation du pouvoir des gérontocrates décidés à boire leur sénilité jusqu'à la limite du compréhensible. Sa présence dans ce dispositif rassure étant donné qu'il se dit qu'avec lui, certains recours n'ont pas la chance d'aboutir lorsqu'il s'est déjà prononcé. On se souvient qu'en 1992, lorsqu'il rendait public les résultats de l'élection présidentielle, les nombreuses exceptions soulevées par lui-même n'avaient pas suffi pour remettre en cause ce scrutin dont le candidat du Sdf, Ni John Fru Ndi, s'était déclaré vainqueur avant de crier au vol de sa victoire. n de l'An.

Cavaye Yégué Djabril Le cavalier de l'aloï au perchoir



À voir comment Cavaye Yégué Djabril, président de l'Assemblée nationale combine moyens loyaux et déloyaux pour ne pas perdre son poste de député dans sa région natale à l'Extrême-Nord, l'on comprend que ce septuagénaire ne voit pas encore son avenir politique dans un rétroviseur. Lors des dernières élections législatives, en 2007, l'élection de celui que certains observateurs de la scène politique présente comme le Président de l'Assemblée nationale du Cameroun le moins charismatique s'est fait au forceps. Certaines sources le donnaient même perdant, mais compte tenu de l'impact et l'écho politiques qu'une telle défaite aurait sur l'image du Rdp et partant du gouvernant, il était difficile d'avaliser aussi facilement cette déculottée.

Avec son statut de deuxième personnalité de la République, Cavaye Yégué Djabril, souvent accusé d'être impliqué dans des affaires peu honorables, espère un jour entrer dans l'histoire comme étant le premier Président de l'Assemblée nationale à diriger le pays. La Constitution du 18 janvier 1996 dispose en son article 6, alinéa 4 qu'en cas de vacance de Présidence de la République constatée par le conseil constitutionnel, l'intérim est exercé de plein droit par le Président du Sénat. Or comme cette chambre n'existe pas encore, cette responsabilité sera assurée par le Président de l'Assemblée nationale. Comme quoi, à 70 ans tout espoir est permis.

Amadou Ali: mauvais grain



À 67 ans bien sonnés, Amadou Ali ne laisse transparaître aucun indice de sa volonté de se retirer de la gestion des affaires publiques. Au contraire, il semble se présenter comme un vieux briscard de la politique du Renouveau. Par les fonctions qu'il occupe aujourd'hui et celles qu'il a occupées dans la haute administration camerounaise, Amadou Ali, né en 1943 dans l'extrême-Nord du Cameroun, apparaît ni plus ni moins comme une pièce maîtresse du dispositif politico-gérontocratique mis en place par Paul Biya pour conserver à tout pris et à tous les prix le pouvoir. Car non seulement, en raison de son âge avancé, mais aussi, en dépit de tous les soupçons qui pesaient sur

ce "haoussa putschiste" au lendemain du coup d'État manqué du 6 avril 1984, du fait de son appartenance au septentrion, région de l'ancien Président, cet ancien fonctionnaire retraité depuis le 1er juillet 1994 s'est vu confier de hautes responsabilités politiques sous le gouvernement du renouveau.

Ancien Directeur de l'Organisation du territoire au Minat (actuel Minat), Secrétaire général du ministère de la Fonction publique, Délégué général au Tourisme, Secrétaire général de la Présidence de la République, ministre d'État délégué à la Présidence chargée de la Défense, celui qu'on présente dans certains milieux comme un sérieux prétendant à la succession de Paul Biya, a piloté d'importants dossiers tels que celui relatif au conflit frontalier entre le Cameroun et géant voisin qu'est le Nigéria. Nommé vice-premier ministre en 2004, Amadou Ali qui cumule cette fonction avec celle de ministre de la Justice, Garde des Sceaux a fait de l'Opération Épervier son affaire personnelle, au point de constituer un cache-marin pour ses collègues du gouvernement.

Marin Mbarga Nguelé : Commissaire au garde-à-vous



Le décret n° 2010/263 du 13 août 2010 qui nomme M. Mbarga Nguelé Martin à la tête de la Délégation générale à la Sûreté nationale (Dgsn) restera dans les annales de l'histoire politique de notre pays comme étant le symbole de la crise de confiance entre le Renouveau et la jeunesse. Sinon comment comprendre que pour remplacer Emmanuel Edou, Paul Biya soit aller un vieillard qui ne demandait rien de mieux que de se reposer après 60 ans au service de la nation.

Adolphe Moudiki : Ivre du pétrole



De son vivant, Jean Assoumou, ancien Directeur général de la Société nationale des hydrocarbures (Snh) avait déclaré au cours d'une des éditions de l'émission "Actualité hebdo" sur la Crtv, que la question du pétrole au Cameroun est une affaire très compliquée et que seuls le président de la République et lui étaient à même de la comprendre. Monsieur le DG voulait par là justifier son silence sur la question. Aujourd'hui, Adolphe Moudiki, l'actuel DG de la Snh, n'en dit pas moins puisqu'il est

peu bavard sur ce qui se passe dans la tour orange de Mballa 2. Ce silence et même cet effacement ont fini par le faire oublier. Pourtant, il fait partie des papy du Renouveau qui pensent que la retraite est un pêché.

Né en 1938, M. Moudiki a déjà occupé de nombreuses fonctions administratives et politiques. Plusieurs fois ministre, membre du comité central du Rdp, Directeur général, etc., ce fils sawa aura roulé sa bosse dans le sérail politique. À 72 ans, il n'a plus rien à donner si ce n'est de contribuer, par son refus de prendre sa retraite, à la gérontocratisation de la classe politique dirigeante au Cameroun. En attendant d'être un jour éclairé par une lumière divine, papy Adolphe se délecte encore dans les vapeurs des hydrocarbures.

SPD

Sabal Lecco: Le Papy de la bande

Félix Sabal-Lecco est actuellement le plus âgé de la gérontocratie gouvernante au Cameroun. A 91 ans, ce natif de Lena, son village natal situé dans l'arrondissement de Belabo à l'est du Cameroun, occupe encore de hautes fonctions dans l'administration. Il est depuis 1992 Président du Conseil national de la communication. Cette nomination la consécration d'une expérience qui remonte à longue date. C'est le 1er juin 1937, c'est-à-dire 4 ans seulement après la naissance de Paul Biya, que le jeune instituteur débute à Obala dans la Léké sa carrière d'enseignant qui durera jusqu'en 1959.

« La véritable école de commandement est la culture générale », disait le Général de Gaulle. Reprenant cette maxime à son compte, Sabal-Lecco n'hésitera pas à répondre à l'appel du commandement. Ainsi, dès 1960, il est nommé 1er adjoint préfectoral du Lom-et-Djerem à Batouri, puis préfet dans la même circonscription. Mais plus ambitieux, il s'envole en 1960 pour l'Institut des hautes études d'outre-mer en France d'où il sort deux ans plus tard nanti de son parchemin. Pendant ce séjour français, il fera la connaissance d'un jeune étudiant appelé Paul Biya, avec qui il retourne au Cameroun en 1962. Commence alors une longue carrière qui le conduira à travers plu-



sieurs régions du Cameroun. L'étape la plus marquante de ce périple professionnel est son séjour à Nkongsamba comme préfet du Mungo, où il aura vécu la ténébreuse affaire de Mgr Albert Ndogmo ; une affaire qui le retrouvera quelque temps après sur sa table de ministre de la Justice en 1970. De cette date jusqu'à la période trouble de 1984, il est au gouvernement et dans les instances de l'appareil politique. Après le putsch du 6 avril, il embrasse une carrière diplomatique avant d'être, à son retour, "placardé" au conseil national de la communication (Cnc) le 21 juin 1992. Le moins que l'on puisse retenir est que l'immobilisme du Cnc dans le paysage sociopolitique est symptomatique de l'inertie tant décriée par Paul Biya qui se prévaut de sa propre turpitude en nommant lui-même ces octogénaires grabataires à de hautes responsabilités.

SPD

Né le 1er juillet 1932, c'est au début des années 1950 que Martin Mbarga Nguelé entame sa carrière comme flic. Ainsi, il servira tour à tour à Douala comme Inspecteur de police, commissaire central pour la ville de Yaoundé, directeur régional de la police judiciaire pour le Centre-Sud, puis chef de service provincial de la Sûreté nationale pour la même région. Entre 1983 et 1984, il est Délégué général à la Sûreté nationale. Après le putsch manqué du 6 avril 1984, il prendra la route du Zaïre,

actuel Rdc, où commence pour lui une nouvelle carrière de diplomate. Ambassadeur du Cameroun au Brésil pendant 19 ans, il sera envoyé au Royaume d'Espagne d'où il a été rappelé pour trôner à la tête de la Dgsn, 26 après l'avoir quittée.

L'enthousiasme avec lequel il a accueilli sa nomination laisse deviner qu'à 78 ans, le nouveau flic en chef ne pense pas encore à cette période de repos mérité dont souhaite un homme convaincu d'avoir bien servi son pays.

RENÉ SADI : Le "dauphin" décevant et timoré



Dans la confrérie des séniles qui résistent à la tentation de se retirer de la gestion des affaires publiques, René Sadi fait figure de junior avec ses 62 ans. Secrétaire général du comité central du Rdp, il passe aux yeux de beaucoup de ses concurrents comme le chou-chou du "boss". Il est de presque tous ses voyages et parlé avec beaucoup d'assurance. Mais lorsqu'on évoque la question du dauphinat, il tremble comme une feuille morte, comme si en République, c'est crime de prétendre à la succession. En avril

dernier, lorsque le quotidien Mutations a servi à ses lecteurs, un plat bien chaud et épicé de poisson (devenu poison) d'avril, il a énormément déçu en se fendant en démentis par l'entremise de ses proches ; démontrant par là que chez nous, les hommes politiques sont dangereusement sournois. Au départ, celui que le Sgpr appela un jour "M. le Président" faisait l'unanimité au sein de l'opinion des militants de son parti, sans doute davantage parce est venu remplacer un vieillard ; mais aujourd'hui, la donne a changé et il est sûr qu'il peut désormais écouter frémusement des voix discordantes au sein du Rdp.

SPD

Paul Pondi : le diplomate à fric

C'est l'une des figures la plus emblématique de la gérontocratie régnante au Cameroun. Aujourd'hui âgé de 82 ans, Paul Pondi occupe encore le poste de Président du Conseil d'Administration de l'Autorité Aérienne Civile. Né le 10 février 1928 à Ngab Bassong, il commence sa carrière comme patron des finances pour les régions du Moundou, Nkam, Bamoun et Dschang. Quelque temps après, on le retrouve plutôt dans la tenue de flic et bientôt 'flic en chef'. Car en 1960, il devient le tout premier patron de la police du Cameroun indépendant. Il est celui qui portera les étoiles dorées de premier commissaire divisionnaire du Cameroun. En 1972, Paul Pondi est déchargé de ses fonctions de Délégué Général à la Sécurité Nationale. Mais le président Ahmadou Ahidjo ne peut pas définitivement lâcher cet homme qui compte parmi ses plus grands stratèges. Aussi, le nomme-t-il la même année (1972) au poste d'Ambassadeur du Cameroun au Zaïre. Il y passera 5 ans. En 1977, il est fait Ambassadeur du Cameroun en Angleterre ; même si c'est le 28 février 1978 qu'il présente ses lettres de créances aux autorités de son nouveau pays d'accueil. Un pays qu'il quitte en octobre 1981 pour les Etats Unis d'Amérique. Tout juste un an après sa prise de fonction au pays



de Ronald Reagan, Paul Pondi apprend la démission du président Ahidjo. Mais le départ du président n'aura aucune conséquence sur sa carrière de diplomate puisqu'il est maintenu à son poste et dans le même pays pendant une décennie. Une longévité record qui lui a valu en janvier 1993, la médaille de « *Dean of diplomatic corps* » (Doyen du corps diplomatique) aux USA où on ne comprend pas comment et pourquoi le président camerounais pouvait laisser un ambassadeur se sédentariser dans un autre pays ! Comme pour répondre à ces récriminations, Paul Biya le remplace au poste d'ambassadeur du Cameroun aux USA juste quelques mois après son sacre de Doyen des diplomates chez l'oncle Sam. Il est actuellement PCA de l'Autorité Aérienne civile et n'est pas près à se reposer. Peut-être se sent-il encore jeune.

O. N

Laurent Esso : bientôt au ciel

Il était jusqu'ici connu pour sa discrétion et même son mutisme. Homme effacé, œuvrant loin des flashes et autres objectifs de caméras des journalistes, Laurent Esso réussit presque à dissimuler son parcours que certains qualifient pourtant de trop long dans les arcanes du pouvoir. Issu de la communauté Sawa, Laurent Esso est né le 10 août 1942 à Douala. Magistrat de formation, il a été le Chancelier de ce qui était alors la seule université du Cameroun. Après ce séjour à l'université, Laurent Esso est appelé à servir plus proche du chef de l'Etat. C'est ainsi qu'il sera tour à tour Secrétaire Général Adjoint de la Présidence de la République, Ministre de la Santé publique, Ministre de la Défense de 2001 à 2004.; puis des Relations Extérieures de 2004 à 2006. Depuis le 22 septembre 2006, il occupe les fonctions de Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République. Cette nouvelle proximité avec le Chef de l'Etat serait mise à contribution par M. Esso pour assurer son propre destin présidentiel. La stratégie semble simple : faire nommer les membres de son clan, la « *Sawa-Connection* » au Port autonome de Douala, à la Snh et bientôt à la Maetur (Louis Roger Manga)... tout en prenant



le soin d'éliminer les adversaires potentiels (Atangana Mebara, G. Mendo Zé, E. Edou... Dans le premier cas, il aurait demandé et obtenu la nomination de M. S. Etame Massoma au poste de ministre chargé du Contrôle supérieur de l'Etat. Entièrement à la solde du SGPR, M. Etame Massoma doit se servir des serres de l'Epervier pour attraper ou dissuader tous ceux qui aspirent au fauteuil du présidentiel convoité par son mentor. Mais depuis le déclenchement de la scabreuse et tragique « *Affaire BIBI Ngota* », le discret d'hier barre la Une des tabloïds et se taille des « *blanchisseurs* » dans la presse. Mais il ne sera jamais lavé de tout soupçon s'il ne présente pas au camerounais le Vrai de ce document dont le journaliste ne détenait que la fausse copie et qui lui a finalement coûté la vie.

Général Pierre Semengue : le liquidateur des nationalistes

Son âge jusqu'ici reste querellé. Dans un livre entretien avec Charles Ateba Eyené, il dit être né en Juin alors que son acte de naissance ferait de lui un homme né le 28 juillet 1935, à Bi Bia par Lolodorf. C'est donc dans l'incertitude qu'on présente ses 75 ans aujourd'hui. Dieu qu'il dit en être un fidèle sait lui être généreux en lui donnant une santé physique puisqu'il paraît encore plus solide que certains de ces pairs galonnés. A l'école primaire, il n'était pas un modèle d'intelligence. La pêche et la chasse l'attiraient plus qu'autre chose. C'est la raison pour laquelle c'est en 1949 qu'il obtient son CEPE. Il a alors 14 ans. Mais lorsqu'il entre au secondaire dans ce qui est devenu le Lycée Leclercq, il fait volte face. Il est reçu par concours à l'école militaire de Saint-Cyr en 1957, à 22ans. Il est parmi les premiers de sa promotion. Il revient au Cameroun en 1960 comme sous-lieutenant de l'armée française. Le Cameroun qui manque d'officiers nationaux en fait un Lieutenant par une décision du président Ahmadou Ahidjo qui voulait former une armée nationale. Il est nommé à la Liaison de Coordination en 1961 alors qu'il a à peine 25 ans. Sortant fraîchement d'une école militaire, il meurt d'envie de faire la guerre. Il se ronge le frein et sollicite une affectation dans la Sanaga maritime pour mater la rébellion des Upécistes qui ont le malheur d'exiger le départ des français à qui le Lieutenant Semengue doit tout. Les continuateurs de cette lutte indépendantiste engagée par un Nyobe et compagnie seront tués comme des bêtes brutes par Semengue et ses troupes bien zélées. Le 1er Octobre 1961, il est fait chef d'Escadron puis Lieutenant colonel en 1965. Commandant de l'armée de terre en 1965, colonel en 1968, Général de brigade en 1973. Gevenu Général de Division en 1982, Semengue Pierre est resté de Juillet 1973 à juillet 1983, le seul Général de l'armée camerounaise. Paul Biya le nomme Chef d'Etat major le 22 août 1983. Il occupe aujourd'hui le poste de Contrôleur Général des Armées.

Camille Nkoa Atenga Le soldat de la paix ?

Il a un goût prononcé pour l'écriture. Et un paradoxe apparent traverse les titres et mêmes les contenus de ses différentes publications. C'est que, militaire, c'est-à-dire Homme de guerre, le Général Camille Nkoa Atenga se fait plutôt l'apôtre de la paix. Les habitudes des bibliothèques et bibliothèques doivent avoir rencontré l'Afrique face à la paix dans le monde (1987), Les armées africaines à l'heure de la démocratie et des droits de l'homme (1996). Il s'agit de quelques titres de ce soldat aux écrits pacifistes. Le général Nkoa Atenga est né à Okola en 1940. Ce qui lui fait 70 bougies sur le dos. Il porte aujourd'hui le grade de Général de Corps d'Armées (GCA).

William Aurélien Etéki Mboumoua : Grabataire sur une Croix Rouge



Avec la vieillesse, on ne triche pas ! Le 24 juin 2009, la Croix Rouge Camerounaise (CRC) organise une exposition des photos des grandes catastrophes auxquelles cette organisation humanitaire a pris part aux côtés des sinistrés. Aurélien Etéki Mboumoua en sa qualité

de président de la CRC doit couper le ruban de l'exposition. A 12h 30, la foule aperçoit un grabataire dans un costume sombre qui avance à pas pesants et le visage fortement lézardé. « Levez-vous pour accueillir le président de la Croix Rouge Camerounaise », annonce le speaker. Après la coupure du ruban, M. Etéki, physiquement mal en point supporte quelques minutes debout ; le temps de se laisser prendre en photos par les journalistes et il se retire du public juste après. Le 20 octobre prochain, M. Etéki Mboumoua aura 77 ans dont 52 passés dans les instances de décision du pays. Déjà en 1958, alors que la rébellion bat son plein dans la Sanaga Maritime, c'est ce fils

de Bonadibong à Douala qui est envoyé en Mission Commandée dans la frondeuse région de la Sanaga Maritime. Il y officie comme Préfet de 1958 à 1961. Le 20 octobre 1961, il est appelé à Yaoundé comme Ministre de l'Education Nationale. Dans ce département ministériel, et a comme directeur de cabinet un certain Paul Biya. Son poste actuel à la Croix Rouge Camerounaise est d'ailleurs présenté comme un retour d'ascenseur. Mais l'histoire retient que c'est tout jeune que M. Etéki Mboumoua, s'est familiarisé avec le pouvoir. De 1971 à 1973, il est le conseiller spécial du président Ahmadou Ahidjo, lequel le pistonne à la tête de l'Organisation de l'Unité Africaine en 1974. Il en revient quatre ans après et

reprend ses fonctions de Conseiller spécial de celui qui venait de faire pendre Ernest Ouandié, le dernier résistant du nationalisme camerounais à Bafoussam en 1971. Dans le gouvernement de Paul Biya, devenu président de la République en novembre 1982, Etéki Mboumoua est fait ministre des Affaires Extérieures le 7 juillet 1984. Il est démissionné trois ans plus tard. Mais, pour ne pas l'éloigner de la mangeoire qu'il fréquette depuis un demi-siècle, Paul Biya a fait de lui l'éternel président de la Croix Rouge camerounaise. Une structure qu'il ne revoit que lors des grandes cérémonies qu'elle organise. Un acéphalisme de fait.

OLIVIER NDENKOP.

Jean Nkueté : au chevet du comique agropastoral



Economiste chevronné, il semble devancer son âge. C'est sans doute la preuve de ce que le pouvoir, même s'il nourrit son homme, il l'abîme en même

temps. Malgré les apparences, Jean Nkueté est le cadet de nombre de ces vieux que nous listons. Il est né dans le département de la Menoua, Région de l'Ouest en 1944. Reconnu brillant, ce féru des sciences économiques s'est retrouvé dans le dernier carré de Paul Biya qui venait de remplacer Ahmadou Ahidjo à la tête du Cameroun. Il bénéficie de la confiance du nouveau et jeune chef de l'Etat qui fait de lui son Secrétaire Général Adjoint à la présidence de la République (1983-1985). Il monte d'un cran et devient le SGPR en 1985. Il compte parmi les personnes qui ont

conçu le RDPC, pour tourner la page Ahidjo. Lorsqu'il quitte ses fonctions de secrétaire Général de la Présidence de la République, il dépose ses à Bangui comme secrétaire exécutif à la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (Cemac). Fils de paysan il retourne au pays natal et gère l'important ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. Un département ministériel qui souffre des maux tels que la corruption avec plusieurs de ses pontes bientôt poursuivis devant les tribunaux pour détournement des fonds destinés à la relance de la filière mais,

de détournement des tracteurs offerts par les Indiens. Après plusieurs hésitations, Jean Nkueté s'est fait le chantre des seigneurs de la terre en fixant la date du comice agropastoral d'Ebolowa en décembre prochain. Un Défi difficile à relever au regard de la précipitation et de l'agitation qui s'obtiennent autour de ce grand rendez-vous qui a déjà enregistré un échec : le fameux hôtel 3 étoiles qui devait recevoir les invités du comice ne sera prêt qu'après l'événement.

O.N.

Les 100 vieillards qui gouvernent le Cameroun

N°	Noms et prénoms	Grade/Fonction	Date de naiss.	Âge (Ans)
1	Paul Biya	Chef de l'Etat	13/02/1933	78
2	Cavaye Yeguié Djibril	PAN	1940	70
3	Dipanda Mouelle Alexis	Président de la cour suprême	1942	68
4	Ayang Luc	Président du CES	1947	63
5	Laurent Esono	SG/PR	1942	68
6	Amadou Ali	Vice/PM Garde des sceaux	1943	67
7	Nkuete Jean	Vice PM/Minader	1944	66
8	Bouba Bello Maïgari	Ministre des transport	1947	63
9	Beleoken Jean Baptiste	Ministre des domaines	1932	79
10	Sadi René	Ministre chargé des missions	1948	62
11	Tsimi Evouna Gilbert	Délégué du gouvernement	1944	66
12	Dr Maïkano Abdoulaye	Ambassadeur Itinérant	1940	70
13	Omnes Yvon	Conseiller officieux		
14	Hamadjoda Adjoudji	Pca Armp	1937	73
15	Sabal Lecco Félix	Pdt du CNC	1918	92
16	Njalla Quang Hnery	DG CDC	1949	61
17	Dorothy Djeuma	Membre Elecam	26 juin 1943	67
18	Achidi Achu	Pca Sni	1934	77
19	Oumaroudjam Yaya	Général de corps d'armée	1939	71
20	Angouand Laurent	Général de division	23/7/1940	70
21	Mambou Deffo Roland	Général de division	10/8/1939	71
22	Obama Isidore Claude	Général de brigade	1941	69
23	Douala Massango Zacharie	Général de brigade	21/07/1939	71
24	Dagafoungou Simon Pierre	Général de brigade	1944	66
25	Ivo Desancio Yenwo	Général de brigade	23/7/1944	66
26	Semengue Pierre	Général de brigade	26/6/1935	75
27	Nganso Sundji Jean	Général de corps d'armée	15/10/1937	73
28	Tataw Tabe James	Général de division	5/9/1933	77
29	Youmba Jean René	Général de division	15/12/1939	71
30	Asso'o Emané Benoît	Général de division	21/6/1937	73
31	Mpay Philippe	Général de division	18/9/1939	71
32	Samabo Pierre	Général de division	22/8/1941	69
33	Méka René-Claude	Général de division	2/2/1939	71
34	Nkoa Atenga Camille	Général de division	3/8/1940	70
35	Tchémo Hector Marie	Général de brigade	1942	68
36	Baba Souley	Général de brigade	1945	65
37	Saly Mohamadou	Général de brigade	1949	61
38	Ngambou Esaie	Général de brigade	30/08/1948	62
39	N'gouah N'gually Guillaume	Général de brigade	27/9/1939	71
40	Ombga Damse	Conseiller particulier	1937	73
41	Owona Grégoire	Ministre chargé des relations	1950	60
42	Mafany Musonge	Chancelier des ordres Nat.	1942	68
43	Belinga Eboutou M.	Directeur du cabinet civil	17 février 1940	70
44	Eken Christophe	Pdt de la Chambre du comm	1948	62
45	Fame Ndongo Jacques	Minesup	1950	60
46	Iya Mohammed	Dg Sodocoton/Pdt Fecafoot	1950	60
47	Charles Metouck	DG Sonara	1950	60
48	Moudiki Adophe	DG Snh	1938	70
49	Paul Pondi	Pca Aéronautique civile	1928	82
50	Medjo Akono Marcel	Ambassadeur itinérant	1924	86
51	Keutcha Jean	Ambassadeur itinérant	1923	87
52	Doumba Joseph Charles	Ambassadeur itinérant	1936	74
53	Robert Nkili	Ministre du Travail	04 juillet 1945	65
54	Yang Philemon	Premier ministre	14 juin 1947	63
55	Issa Tchirima Bakary	Mincom	1946	64
56	Michel Ngako Tombio	Ministre de l'eau et de l'énergie	1945	65
57	Agbor Tabi Peter	SGA/Pr	février 1951	60
58	Madeleine Tchuenté	Minresi	1950	60
59	Hamadou Moustapha	Ministre chargé des missions	11 mai 1945	65
60	André Mama Fouda	Ministre de la santé	24 juillet 1951	env 60
61	Jean Pierre Biyiti Bi Essam	Ministre des PTT	20 juillet 1949	61
62	Marie Thérèse Obama	Minproff		60 et plus
63	Abdoulaye Babalé	Membre CE Elecam	vers 1946	64
64	Elie Mbonda	Membre CE Elecam	03 juillet 1949	61
65	Jerome Emilien Abondo	Membre Conac		80
66	Jules Mana Nschwangele	Membre CE Elecam	1944	66
67	Hélé Pierre	Ministre environnement	1946	64
68	Louis Bapès Bapès	Minesec	17 avril 1943	67
69	Alim Hayatou	Secrétaire d'Etat à la Santé		60 et plus
70	Garga Haman Adjij	Membre Conac	27 jan 1944	66
71	Patrice Ndedi Penda	Membre Conac	1945	65
72	Fon fosi Yakumtaw	Membre Conac		60 et plus
73	Ngongi Amos Namanga	Membre Conac	03/09/1945	65
74	Etéki Mboumoua	Croix rouge	1933	77
75	Mboumbouo Njoya I.	Sultan des Bamoun	27 oct. 1937	73
76	Doumba Joseph Ch.	Ambassadeur Itinérant	02/02/1936	74
77	Atangana Clément	Pdt Chambre Admi CS	20 sept 1941	69
78	Rissouk à Mouloung M	Procureur général	1933	78
79	Fouman Akame	Conseiller du PR	31 août 1937	73
80	Mbarga Nguélé M.	DGSN	1933	78

Tous ne sont pas grabataires certes, mais il apparait clairement, au regard de ce tableau non exhaustif, que le Cameroun est otage des hommes du 3e âge. « Les 100 vieillards qui gouvernent le Cameroun », l'on aurait pu aller au-delà de ce chiffre si nous ne nous étions pas fixé la borne inférieure de l'âge de ces papy et mamys à 60 ans (ou à quelques mois près de 60 ans. Ne passe-t-on pas 9 mois dans le ventre avant de venir au monde ?), étant entendu que c'est généralement à cet âge qu'ici et ailleurs, l'on considère qu'une personne appartient à la catégorie de vieillard, c'est-à-dire du 3e âge.

Alors, c'est en tenant compte de cette considération sur le Cameroun que nous avons pu nous rendre compte que la plupart des postes stratégiques sont occupés par des pères, dont certains, comme Sabal Lecco qui a 92 ans et encore président du Conseil national de la Communication ou Ousmane Mey, président du Conseil d'administration de la Caisse nationale de prévoyance sociale (Cnps). Ces deux personnalités représentent aujourd'hui le symbole de cette gérontocratie mise en place et entretenue par Paul Biya.

D'une manière générale, il se dégage de ce tableau que l'âge moyen des plus hautes personnalités de la République est de 70 ans, dont au moins 40 passés aux affaires.

Ce tableau montre aussi que trois institutions sont les cases des retraités pour ces septuagénaires. Il s'agit de la présidence des conseils d'administration, du poste de conseiller à la présidence de la République et de l'armée, le grade de général.

Autre précision, ces vieillards ne sont pas issus seulement du camp de la majorité présidentielle. On le retrouve aussi dans l'opposition parlementaire qui participe par le jeu des votes des lois, par la gestion des communes, à la gestion du Cameroun.

En somme, le cercle du pouvoir est verrouillé par les vieillards au point où l'inertie s'est solidement installée dans la gestion de la vie publique, démontrant l'immensité de la tâche d'une jeunesse encore un peu endormie par les discours lénifiants de ces grabataires qui les considèrent simplement comme du bétail électoral.

81	Joseph Owona	Pca SRC	1945	65
82	Charles Etoundi	Pca Hôpital général de Ydé		60 et plus
83	Ousmane Mey	Pca Cnps		90 et plus
84	Etamé Massoma	Consupé		60 et plus
85	Dion Nguté Joseph	Mindel/Minrex	1945	60
86	Chef Mukete	Pca Camtel		70 et plus
87	Efa'a Ndene Bekono	Membre Elecam	1945	65
88	Adamou Ali	Membre d'Elecam	1948	62
89	John Ebong Ngolè	Pca Sonara		60 et plus
90	Pokossi Ndoumbè	Pca des Adc		70 et plus
91	Baba Hamadou	Ministre du Tourisme		60 et plus
92	Beh Mengue Louis	DG Art	1946	64
93	Njami Nwandi Simon B	Membre de la Conac		60 et plus
94	Amadou Vamoulké	Dg de la Crtv	1950	60
95	Admaou Ndam Njoya	Président Udc	1942	68
96	John Fru Ndi	Président du Sdf	1941	69
97	Jean-Jacques Ekindi	Président du MP		60 et plus
98	Etong Hilarion	Vice Pan	1951	près 60
99	Bokam Jean Baptisto	SED	1951	près 60
100	Yaou Aissatou	DG SNI	1951	près 60

UNIVERSITE CATHOLIQUE ST-JEROME DE DOUALA

* Institut Supérieur des Sciences Religieuses
* Institut Universitaire des Sciences de Gestion Appliquée

Autorisation N° : 00010/N/MINESUP/DDES/ESUP/SAC/ebm du 23/09/2009

Formation continue

a) Licences Professionnelles

- 1- Licence professionnelle en Finance et Comptabilité
- 2- Licence professionnelle en Marketing, Force de vente et Distribution
- 3- Licence Professionnelle en Gestion des Ressources Humaines, Ethique et Administration

Durée de Formation: 2 semestres dont 3 mois de stage en Entreprise

b) International Executive MBA (IE-MBA)

Durée de Formation: 4 semestres

Dossier de candidature

- 1- Une demande manuscrite adressée à M. le Recteur de l'Université Catholique St Jérôme de Douala.
- 2- Une Copie certifiée conforme de l'acte de naissance
- 3- Une Copie certifiée conforme du ou des diplômes :
 - Bac + 2 (au moins) pour les Licences Pro
 - Bac + 3 (au moins) pour le IE - MBA
- 4- Une attestation d'employeur pour les années d'expérience professionnelle
- 5- Un mandat de 10 000 F libellé au nom de l'Agent Comptable de l'Université Catholique St-Jérôme de Douala (Archidiocèse de Douala)
- 6- Deux photos récentes au format 4x4

Date limite de dépôt de dossier : 18 Octobre 2010 au secrétariat de l'Université

Rentrée académique solennelle : 08 Novembre 2010

Contacts

Secrétariat Université BP. 179 Douala Site web : www.cathosaintjeromedouala.cm
 Tél. (237) 33 35 30 20 / 34 30 51 38 / 76 54 53 18 Courriel : information@cathosaintjeromedouala.cm
information@cathosaintjeromedouala.cm

NOTE DE LECTURE

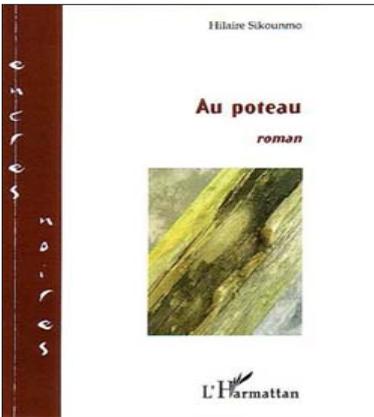
Au Poteau

Un climat sociopolitique en décomposition progressive. Le roman de Monsieur Hilaire Sikoumno en fait un constant à peine romancé, bien rédigé et agréablement structuré. Des formes variées de folie sont signalées. Il s'étend un peu plus sur la démence précoce, et semble en soupçonner les principales causes dans l'expansion de la délinquance sénile, une indépendance en trompe-l'œil, une classe politique préfabriquée depuis l'Occident, une économie nationale fragilisée de par sa conception, en lambeaux dans son fonctionnement quotidien, progressivement essoufflée, pour ne laisser entrevoir qu'un avenir d'angoisse collective, exceptée peut-être dans la mince couche des premiers gestionnaires mandataires de l'Etat néocolonial.

La narration se situe dans une série restée ouverte d'enquêtes pour savoir – ou montrer – comment un jeune homme que tout prédestinait au bonheur n'a bouffé que de la vache enragée depuis sa tendre enfance, chez des marâtres implacables, dans des cellules de commissariat, des prisons infectes, « au poteau » d'une justice populaire aveugle. Chemin faisant, le narrateur – enquêteur passionné – rapporte avec application des observations, allusions, commentaires plus ou moins avisés sur la vie de la nation comme du Continent noir.

Sur le plan anecdotique, tout part d'un communiqué radio anonyme, œuvre sans doute d'un Bon Samaritain, annonçant la mort d'un jeune fou qui vient de décéder sur l'une des montagnes d'ordures ménagères qui jonchent les carrefours d'une capitale provinciale en Afrique des républiques sous tutelles. Le narrateur se sou-

vient d'avoir connu le mort dans les premières années de sa vie. L'enterrement à la sauvette dans une famille, chez un peuple bien connu pour son culte multimillénaire des morts lui enfonce la sensibilité et lui ouvre davantage les yeux sur l'accélération de la dépersonnalisation collective ambiante. C'est le point de départ d'une longue réflexion, d'un périple d'enquête au sein de la famille élargie du défunt – qui est aussi la sienne – pour pouvoir se faire une idée de ce qui s'est passé dans les vingt dernières années de l'enfant martyr. Les membres abordés de cette grande lignée, comme les riverains de la place publique dernier repaire du malade mental ne se contentent pas de témoigner. D'une conscience socio-historique remarquablement profonde, sensible, ils ne manquent pas souvent d'esquisser – chacun à son niveau, compte tenu de ses moyens intellectuels, du contexte dans lequel l'a trouvé le perspicace



Repères

Nom de l'auteur : Hilaire Sikoumno
Titre de l'ouvrage : Au Poteau
Genre littéraire : Roman
Edition : L'Harmattan
Nombre de pages : 258
Année d'édition : juin 2010
Nationalité : camerounaise
Profession : Enseignant
Prix unitaire : 23 euros
Collection : Encre noire

Du même auteur

- 1- *Afrique aux épines*, L'Harmattan, 2010
- 2- *Débris de rêves*, L'Harmattan, 2010
- 3- *Jeunesse et éducation en Afrique noire*, L'Harmattan, 1995
- 4- *L'École du sous-développement : gros plan sur l'enseignement secondaire en Afrique*, L'Harmattan, 1992

ce narrateur – un tour d'horizon des problèmes de l'heure qui tournent autour de la criminalité grandissante, de sa racine politique qui

depuis l'ère coloniale n'a pas hésité à envoyer au poteau d'exécution les meilleurs patriotes ; son versant populaire qui poursuit à sa manière le massacre par une justice instantanée appuyée en justice sur le flagrant délit, mais dont l'observation n'est pas toujours sereine et se laisse facilement prendre au piège d'un montage savant des Services Spéciaux ou des « on dit » plus ou moins manipulés.

Au bout du compte, un exode rural massif, prévisible, aux effets nullement contenus dans le sens de tendre la perche à ses plus fragiles victimes, qui saigne les villages aux quatre veines pour encombrer dangereusement les centres urbains, embouteiller les pistes de plus en plus aventureuses de l'émigration en bandes désespérées vers n'importe quoi, pourvu que cela s'annonce un peu différent de l'enfer que l'on tente de fuir.

Quel avenir pour la majorité des citoyens en quasi débâcle et figés dans un état second devant l'implacable sort? Le narrateur ne se risque à rien prévoir. Il se limite, s'échine à appuyer les traits les plus sombres d'un tableau socio politique au bord de l'explosion. Sans indiquer de quel côté survivra la chiquenaude et à quelle occasion. C'est probablement aux lecteurs avisés de prolonger l'observation, la réflexion, d'essayer des solutions. Question de vie ou de mort collective. D'une société piégée. D'un peuple dont les manœuvres d'émasculon persistent depuis des siècles. Serge Alain Ka'abessine

Des complexes qui corrodent

Les varia que propose Amos Meyat au public constituent un genre qui ne court pas les rues. La catégorie en elle-même n'est pas nouvelle, puisque, déjà, J. K. Cunningham en parle dans *Poètes américains contemporains* de Howard Nemerov. Il y fait allusion au court poème qui se présente « nu au lecteur, dépouillé de contexte. » Il y fait l'évocation de Virgile qui serait l'inventeur du genre. On procédait alors par insertion du poème dans le texte en prose. Les *Consolations Philosophiques* de Boèce et *Vita Nuova* de Dante Alighieri, sont des ouvrages de ce genre. « Dans ces deux œuvres, les poèmes gagnent en stature grâce au texte en prose qui les enchâsse. » Le poème qu'on lit en effet au cours d'un roman ou au sein d'un essai nous reste plus facilement en mémoire que celui qui se trouve dans son propre contexte.

En dehors des poèmes comme soulignent les ouvrages ci-dessus de Boèce et de Dante Alighieri, on trouve dans *Ces Complexes qui corrodent* en intercalaires, des textes en prose. L'auteur qualifie les dites insertions de profanes. Il entend exprimer la différence conceptuelle qui caractérise ces écrits.

On trouve dans *Ces Varia* cinq textes en prose et sept poèmes. Des textes, il se dégage que les insertions concourent toutes à soutenir le texte qui les tient comme en une action constrictive. On comprend que la sélection ne relève pas du hasard. Le texte qui traite des complexes, dans sa reptation, se démarque par les « marches » et « les marches », et descend de son perchoir par les remèdes que l'auteur propose contre les complexes qui rouillent, à tous égards, la société humaine.

Le premier poème, lui, de Y Apotheose, retrace l'élection de Barack Obama à la présidence du pays de l'Oncle Sam, comme de la réalisation d'un rêve. Scansion exprime un souhait d'anniversaire, *Espiegles Muses et Intercessions* du poète parle des introspections qui émaillent au jour le jour le métier de poète. *Cours magistral* est une rétrospective sur la guerre en Irak, du règne de Bush-fils tandis que *Transmutations* est une image béatifique du Pape Jean Paul II lors de ses funérailles à Rome. Ce panorama démontre que l'auteur est un intellectuel confirmé tant il prend part aux débats politiques de son temps. Il ne s'écarte pas de la mondialisation et de la globalisation qui s'érigent en rouleaux compresseurs dans l'humanité d'aujourd'hui Par ailleurs, partant d'une appréhension analytique, tous les textes en intercalaires demeurent de la coloration des complexes dont souffre la société universelle. Outre qu'ils se comportent comme des entremets, ces entre-deux sont des vacuités indispensables à la vie de l'ouvrage. Qu'on ne s'y méprenne pas, Amos Meyat est loin d'anathématiser le florilège ancien ! Il ajuste l'ambition de lui redorer plutôt le blason par une lecture des survenances que celle de l'a priori. Le genre d'Amos Meyat, ne peut être que savant. On constate de nos jours, amèrement, que l'audiovisuel et la caméra-trottoir livrent une bataille sans merci au livre. Il revient donc aux auteurs de faire feu de tout bois pour ramener la lecture à l'ordre du jour.

Ces complexes qui corrodent nous offrent une œuvre de ce genre, pleine d'ingéniosité et capable de reconcilier le lecteur avec la lecture, avec les Belles-Lettres.

HUBERT MONO NDJANA
 Amos Meyat, *Ces complexes qui corrodent*, Ydé, Lupeppo, 2009, pp. 6-7

LES BONNES FEUILLES

« Tu es poussière et tu retourneras à la poussière »

« C'était hier en début d'après-midi ; rentrée du marché où je vais aussi voir passer le temps, au quartier des vivres frais, chaque matin depuis que la Crise a mis presque tout le monde au chômage dans notre pays, je me reposais avant de commencer la préparation du repas de la nuit. Une de ces radios privées qui viennent de naître à Feu'sap passait son émission fêliche, Canne à... Canne à quoi là ? Je ne sais plus. Enfin ! C'est une production bien connue de Radio Patchom.

« J'ai sursauté en me levant à demi du lit lorsque j'ai entendu le nom de Teh Wafo Zuguia. L'animateur a dit et répété, à intervalles plus ou moins réguliers (même dans le taxi je l'écoutais encore) : « Un fou a rendu l'âme ce matin au Carrefour des Martyrs, le dos au fameux monticule de fumiers, face à Djemem. Il s'appellerait Tapa Léopold. Ces derniers jours il n'a pas cessé de dire et répéter à des riverains de la place qu'il porte le nom de son grand-père paternel, boucher éleveur de bovins à Pahom. Son père et sa mère vivent à Tochieh où il dit être né. Le corps se trouve, comme on le voit, à la merci des chiens errants – très nombreux à cet endroit de la ville. Les membres de la famille sont instamment priés de se dépêcher pour le récupérer pendant qu'il est encore transportable... »

« Mon sang n'a fait qu'un tour. J'ai emprunté le premier taxi venu, disponible, pour arriver sur le lieu du sinistre. Je savais Tapa-le-

Petit malade, en divagation dans la ville depuis qu'on lui a jeté un mauvais sort à Meudjou, des suites d'un larcin, dit-on. Il lui arrivait même de passer certains soirs à la maison chercher de quoi se nourrir. Mais il y a près de six mois que je ne l'ai plus revu. J'ignorais, semble-t-il, comme tous les nôtres de Feu'sap, qu'il était en train d'agoniser.

« Boniface est taximan, comme tout le monde sait, mais je ne savais comment le retrouver. Je ne pouvais pas supporter qu'il rentre autour de vingt-trois heures – selon son habitude – avant de s'occuper du corps ; il y a les chiens affamés. J'ai fait tout et tout pour trouver de quoi louer les services d'un claudu qui nous a conduits tout droit ici avant la tombée de la nuit. Le plus facile n'a pas été le recrutement des porteurs pour l'extraire de la montagne d'immondices et le coucher sur la banquette arrière de la voiture ; c'est qu'un cadavre de chien en décomposition avancée répandait à des dizaines de mètres à la ronde une odeur insoutenable... »

Ces propos, entrecoupés, tissés même de quelques sanglots et soupirs de circonstance, sont tenus en guise d'oraison funèbre de Tapa-le-Petit qui, au bout d'une trentaine d'années, semble avoir éprouvé sous toutes ses émouvantes coutures la douleur existentielle, et en croire ce qui se dit ou se murmure depuis l'annonce de cette fin inhabituelle d'une vie d'homme, membre d'une famille princière nombreuse, naguère encore puissante et respectée au village.

Le témoignage est intervenu, sans même un semblant d'introduction... d'annonce, après un lourd et interminable silence ayant suivi les deux ou trois cris mâles conventionnels (wopo'o-oh !... wowou'o-oh !...) que l'on pousse à la fermeture de la tombe pour signifier au loin la survenue d'un décès dans la famille. La petite foule de parents et voisins ne tarde pas à se disperser. Apparemment sans plus rien avoir à se dire ; même pas en aparté. Les discours rituels ont été escamotés : le patriarche maître de la concession, l'homonyme et grand-père du défunt n'a rien eu à dire, ni le représentant de la famille maternelle, ni le père, encore moins la mère du disparu. Il n'y a pas eu non plus d'hommages des amis et connaissances ni ceux d'associations socio-professionnelles. Le chef du quartier n'a donc rien eu à conclure. Personne n'a songé au culte de requiem.

Oubliée aussi la collation ; comme le cerceuil tout à l'heure, la toilette mortuaire, sa part de maquillage-pommades, veste noire, chemise blanche, nœud papillon, gants blancs, etc. « Tu es poussière et tu retourneras à la poussière » ; ça va aller plus vite, selon la volonté du Créateur, pour contribuer à perpétuer le cycle de la vie, aurait pu conclure un des prêches platement justificatifs de ces prédateurs du village qui passent un temps fou, lors des cérémonies d'adieu aux morts, à enfoncez des portes ouvertes. Eh oui ! L'inhumation s'en est tenue strictement à sauver la

face hygiénique de l'enterrement. Celui d'un chien de Nègre n'aurait pas moins attendu, en dévouement et reconnaissance autant qu'en respect des formalités d'usage, de la part de son maître.

Chacun s'est retiré tête basse, sans un regard pour personne, on dirait en tête-à-tête avec soi-même, tennillé peut-être par une conscience malheureuse de n'avoir pas assez essayé pour limiter les innombrables dégâts dont la pauvre victime vient d'accéder finalement au repos éternel.

Seules quelque trois vieilles pleureuses restées dans la cour principale du grand-père, évoluant à la queue leu leu, se laissent aller à leur réflexe habituel – pour peu que le contexte s'y prête, que se lamentent publiquement ne fait aucunement honneur. Une vieille convention sociale veut de préférence y faire voir un signe de sensibilité, de la promptitude à la compassion. Les grands-mères chantonnent plutôt, susurrant, égrenant la litanie de leurs malheurs à elles, pathétiques, incommensurables. Personne pour pleurer à chaudes larmes, endolori par la perte subite d'un être cher. Trois épouses de son père n'ont pas fait le déplacement de Mabou : la cousine co-épouse de sa mère et celle qui l'a suppléant à son tour dans le lit conjugal ; puis la quatrième encore en lune de miel, selon quelques retombées des commérages à voix étouffée de femmes.

P.8-12

LE CODE SAUTE SUR L'INTERCONTINENTAL À GENÈVE

La sécurité présidentielle en débandade à Genève

Après son récent séjour aux Nations Unies, où il a pris la parole à l'occasion de la 65^e session de l'assemblée générale, le président Biya ne se doutait pas qu'il allait affronter pour la première fois ses ennemis les plus déterminés et les plus audacieux, ceux que le ministre des Relations Extérieures appelle « une bande d'antipatriotes qui ternissent l'image du Cameroun et de l'homme qui l'incarne ». Débarqué à Genève dans la matinée du samedi 25 septembre dernier, son cortège a pris la direction de l'Intercontinental, l'hôtel où il séjourne pendant ses déplacements en Suisse depuis plusieurs années. Alors que le président s'installe tranquillement dans ses appartements de l'hôtel avec son épouse Chantal Biya, les agents de sa garde rapprochée prennent position dans le restaurant et la galerie de l'hôtel.

Il est 13h. La pluie qui tombait depuis le matin, a cédé la place à un soleil qui brille avec une certaine paresse. L'hôtel Intercontinental est connu comme un havre de paix. C'est un endroit qui respire la douceur et la quiétude. Cet imposant immeuble vitré est une icône qui s'est forgée une solide réputation. Des milliardaires venant des pays du Golfe viennent ici avec leurs familles pour se reposer. Ce jour, il y a un ballet incessant de grosses limousines qui débarquent des clients qui arrivent des quatre coins du monde. Cet endroit permet au président Biya d'échapper à la pression de la responsabilité présidentielle. Ce samedi en début d'après-midi, cette réputation va prendre un coup très dur. Subitement, des journalistes Suisses et africains débarquent à l'hôtel avec des caméscopes qui filment une scène étonnante. Ce sont des membres du Code, dirigés par leur leader Brice Ntcheu en personne, qui viennent « pour débarquer Paul Biya » dira ce dernier, lorsqu'il se pointe, flanqué de deux de ses fidèles lieutenants, à la réception de l'hôtel.

Le coup est astucieusement préparé. Lorsqu'ils déjouent la vigilance de la sécurité de l'hôtel et s'introduisent à l'intérieur, ils déposent doucement un gros sac, duquel ils sortent des drapeaux du Cameroun qu'ils enroulent autour du cou. Il y a aussi une chaîne, que l'un des activistes, attache autour du cou. De grands posters sortent des poches. On peut y voir une photo montée du président Biya, sur laquelle il porte de gros sacs de dollars. Il y a aussi des posters de Lapiro de Mbanga, et de Paul Eric Kingué, qui crouissent tous les deux dans des prisons au Cameroun. On voit également certains posters de Paul Biya et de sa famille, sur lesquels on peut lire « La famille royale en pleine détente, pendant que les journalistes meurent dans les prisons au Cameroun » et des dizaines d'autres affiches portant des messages divers.

Ainsi équipés, les trois membres du Code se dirigent vers la réception. Pendant ce temps, la garde rapprochée qui a remarqué la scène, panique. Lorsqu'elle voit les activistes se diriger vers la réception avec des journalistes qui filment la scène, on les entend crier, presque les larmes aux yeux « ce sont les gens du Code ». C'est la débandade.

On les voit dans une agitation qui frise la transe. Ils sont, à ce moment, six agents. Ntcheu et ses lieutenants les ignorent et sont maintenant devant les cinq réceptionnistes de l'hôtel, qui sont pétrifiés par la scène. Ntcheu explique, très sereinement l'objectif de l'assaut : « Nous sommes des Camerounais, et nous sommes venus ici vous dire, après plusieurs lettres de protestation que nous vous avons envoyées, que vous devez appeler les appartements de Paul Biya pour lui de sortir d'ici. Les Camerounais ne peuvent plus accepter qu'un homme qui pille le Cameroun avec sa famille, viennent s'installer chez vous, 7 mois sur 12, pour dilapider l'argent que les tra-



Brice Ntcheu (à gauche) et ses compagnons

vailent à la sueur de leur front ». Le ton est placide, direct, mais sans ambiguïté. Pendant que Ntcheu parle, ses lieutenants déposent sur le comptoir des tracts faisant état du nombre des victimes de cholera et dénonçant Elecam. Interloqués les réceptionnistes ne savent quoi faire, ni quoi dire.

Après quelques minutes d'hésitation, les réceptionnistes font appel à la directrice de l'hôtel, une dame qui arrive en courant, la main sur la tête. Elle dit aux membres du Code que l'hôtel est un endroit privé, et qu'ils doivent se mettre dehors. Un des activistes du Code rétorque qu'elle ne saurait appeler le siège de la présidence du Cameroun un endroit privé, car c'est ici que Paul Biya réside, après avoir placé le Cameroun en pilotage automatique.

Elle insiste, le Code résiste. Elle fait appel aux agents de la sécurité de l'hôtel, ce qui laisse les activistes imperturbables. A ce moment, tout le personnel administratif arrive, et tente de persuader Ntcheu et ses amis d'aller manifester à l'extérieur. « Mettez d'abord Biya » dehors rétorque l'intrépide leader

du Code. « Avez-vous obtenu une autorisation pour manifester ici ? » Demande la directrice. « Paul Biya ne demande l'autorisation à personne pour venir dilapider l'argent des Camerounais chez vous », répond le leader du Code

Juste à côté, dans un corridor de l'hôtel, les agents de la sécurité présidentielle, tout en évitant soigneusement d'aborder les protestataires, se concertent au téléphone. Le chef de protocole de Paul Biya arrive. La directrice de l'hôtel va vers eux pour tenter de les rassurer. La police, que la directrice ne cesse d'appeler, tarde à arriver. Les contestataires sont postés juste à l'entrée de l'hôtel, de l'intérieur, leurs grands posters en main. Tous ceux qui arrivent, ou qui ressortent voient la scène, certains avec effroi. Un responsable de l'hôtel tente d'utiliser la force pour les mettre dehors et rencontre une résistance farouche.

Dans le corridor, la sécurité présidentielle s'agite avec excitation. Ils sortent des caméras et se mettent à filmer discrètement la scène. Ils reculent lorsque Ntcheu, très en colère, fait la menace d'une

confrontation directe avec eux. Ce qu'ils ignorent, c'est qu'un journaliste, Juliette Abandonkwe, qui soutient l'action du Code, est installée dans le corridor où ils se trouvent et enregistre tout ce qu'ils disent.

Dans la bande d'enregistrement, que la journaliste a partagée avec les autres journalistes présents, on peut écouter le chef du protocole demander à la directrice de l'hôtel « d'appeler la police pour qu'elle mette fin au scandale » et « d'embarquer ces agitateurs pour aller les coffrer ». « Vous ne pouvez pas permettre ce genre d'intrusion qui menace la sécurité de hauts responsables », peut-on l'entendre dire. Il donne aussi des consignes à la garde rapprochée de tout faire pour éviter le moindre contact avec les activistes, « pour éviter toute exploitation malveillante des journalistes » présents

Cela fait déjà une heure de temps que le siège dure. Ntcheu et ses amis sont toujours là. La direction de l'hôtel est dépassée par les événements. Les agents de la garde de Paul Biya, qui évitent absolument Ntcheu et ses deux camarades, ont les nerfs à vif. « Comme vous pouvez le constater, la peur a changé de camp », déclare le leader du Code aux journalistes. Plusieurs clients de l'hôtel sont sortis pour voir la scène, et certains posent des questions, auxquelles les activistes du Code s'empressent de répondre en distribuant des tracts et des posters

Après plus d'une heure, la police arrive enfin. Aussitôt ont-ils garé devant l'hôtel, que les activistes du Code entonnent bruyamment l'hymne national du Cameroun, qui résonne au loin. Deux policiers sortent du car de la police, en arborant un grand sourire. Ils évitent d'interrompre l'hymne national. A fin de l'hymne, les activistes entonnent aussi une autre chanson patriotique, « Liberté ». La police laisse faire

Les agents de la garde présidentielle sortent tous, pour venir assister à l'embarquement de Ntcheu et de ses seconds. Il n'en est rien. Les deux s'engouffrent dans un entretien très amical entre les activistes. Ils leur demandent d'ailleurs quelques posters, que le Code offre sans se faire prier. A ce moment précis, Ntcheu demande la levée du siège, et improvise un entretien avec la presse présente.

« Nous avons atteint notre objectif », déclare Brice Ntcheu. « Désormais, Paul Biya doit savoir que nous suivons tous ses mouvements. Il ne pourra plus se cacher en Europe. Et tous les voyous et profiteurs qui l'entourent, y compris ceux qui composent sa garde, se rendent bien compte que cet homme qui a mis notre pays par terre, ne tardera pas à rendre de tous ses crimes. Nous allons le traquer partout, et lui rendre l'humiliation qu'il inflige au peuple camerounais au quotidien »

Les activistes, qui sont venus de Londres et de Bruxelles, ont repris la route, et promettent

de revenir dans les prochains jours, à sans doute à l'occasion du sommet de la Francophonie qui se tient à Montreux, toujours en Suisse, au moins d'octobre.

On n'avait plus entendu parler de Brice Ntcheu depuis des mois. « Nous ne perdons plus notre temps dans des rencontres et des résolutions et autres communiqués qui ne servent à rien, et nous n'allons plus jamais communiquer nos actions avant de les exécuter. Nous agissons maintenant en privilégiant l'effet de surprise. Nous avons installé ici à Genève une antenne opérationnelle pour traquer Paul Biya », conclut-il.

Avec l'action spectaculaire et audacieuse qui vient de prouver l'impuissance de la sécurité présidentielle à l'Intercontinental, on peut simplement en déduire que le leader du Code sait de quoi il parle. Just wait and see

YOLANDE TANKEU À GENÈVE

Lettre ouverte à la Garde rapprochée de Paul Biya

Chers Frères,
chers
Agents des renseignements et
Gardes rapprochés de Paul Biya,

Par la présente, je souhaite vous remercier.

En effet, depuis la galerie vitrée surplombant le hall d'entrée de l'Hôtel Intercontinental à Genève, j'ai eu l'opportunité d'assister à l'étalage de vos prestations professionnelles de ce jour. J'ai vu la qualité de la manière dont vous assurez la protection environnementale de votre patron M. Biya. J'ai admiré la finesse de votre système de communication, ainsi que vos talents d'observation. La preuve, vous ne m'avez même pas vu. Les sonneries incessantes de vos portables et vos rapports décousus, ont vraiment témoigné de l'agitation qui régnait dans vos rangs dispersés.

Depuis mon perchoir, je vous ai tous filmé copieusement. Même celui qui se cachait avec son petit appareil photo derrière le mur qui avait peur d'être filmé. Vous devriez vraiment être davantage prudents, comme l'a dit un de vos vieux. Le danger ne vient jamais d'où on l'attend et bientôt vous serez prié de rendre des comptes au peuple camerounais que vous pillez et que vous prenez de haut. La facture, mes frères, sera très salée.

Depuis, la galerie, je vous ai vu filmer les protestataires, des voitures et plaques d'immatriculation, et même des passants que vous suspectiez de connivence avec les manifestants. Vous avez même compté et rendu compte bruyamment du nombre de noirs (vos frères camerounais) et les blancs qui étaient là. Pensez-vous vraiment que vous allez exporter

vos méthodes de répression de la moutarde miette de contestation? Pourquoi donc vous sentez-vous si menacés !

Vous avez l'air de croire que vous êtes au-dessus de tout. Et pourtant l'hymne national entonné par « les noirs » dehors vous a fait frissonner, car c'était le même que celui que vous connaissez bien ! Vous êtes issus des mêmes terres et vous avez les mêmes ancêtres eux et vous. Au nom de quoi donc vous croyez-vous doté d'un tel pouvoir d'intimidation? Vous ne savez même pas ce que vous réprimez, vous obéissez simplement au chef qui vous paie. Et c'est votre instinct animal qui sort au grand jour, jusque dans le hall de l'Intercontinental de Genève. Les énormes factures que vous engendrez au quotidien aux frais du peuple camerounais ne vous rendent pas moins animal.

En fin de compte, vous avez bien raison de vous agiter, car vous savez bien que vous n'êtes pas intouchables. Vous n'intimiderez bientôt plus personne avec vos grimaces patibulaires. C'était aussi très amusant de voir comment vous pensiez dur comme fer que la police allait venir « embarquer tout ce monde », à cause d'une bande de compatriotes qui vous dérangent dans votre aguste tranquillité, loin de l'épidémie de choléra qui fait en ce moment rage au pays. Mes frères, vos méthodes sont camerounaises, étouffées plus précisément, et certainement pas universelles. Nous ne sommes pas au Cameroun, et comme vous l'avez vu aujourd'hui, la police suisse n'embarque pas les gens parce qu'une bande d'imbus d'ex-mêmes le réclame à grands cris !

Elle sait qui sont les vrais coupables dans la situation d'aujourd'hui, et vous observe seulement. L'attitude calme et pacifique des deux policiers a dû vraiment vous étonner et vous énerver. Au moins vos missions au QG de la résidence principale de votre patron-président, vous permettent de diversifier vos connaissances en termes de répression !

Bientôt c'est vous et votre « n'importe-quoi » qu'on va venir embarquer, et par les méthodes que vous-mêmes utilisez contre vos frères camerounais. Je ne sais pas s'ils pourront vous pardonner, ça ne sera pas chose facile. Franchement je ne voudrais pas être à votre place car de toute évidence votre fin ne sera pas heureuse.

Tout le monde autour de vous sait que vous n'êtes que de simples mange-mille haut de gamme. Comme des poules de luxe, ce n'est pas un titre particulièrement honorifique, et tout le monde, y compris vous-même, sait que votre fin est proche. Ne dit-on pas que toutes les bonnes choses ont une fin ? D'où le vent de panique qui soufflait aujourd'hui dans le hall de l'Intercontinental. C'était en tout cas magnifique, et je me suis bien régalé.

Mes frères, avec un service de renseignement vieillissant et agité tel que le vôtre, qui trahit l'angoisse régnant autour d'une fin de carrière, vous avez raison d'avoir peur. Le coin de la rue est juste là.

JULIETTE ABANDONKWE
Genève, 25 septembre 2010
Copies : Direction de l'Hôtel Intercontinental, Genève
Police cantonale et internationale, Genève

Les grossiers abus en tout genre de la part de certains tyrans africains, qui, sans aucune espèce de pudeur, viennent encore se pavaner en Europe, dépensant des milliards de francs Cfa chaque année, à l'instar de Paul Biya qui pille non seulement les ressources naturelles du Cameroun pour lui-même ainsi que pour le compte de l'Etat français et ses partenaires/propriétaires (Areva, Bolloré, TotalElf, et consort), mais qui pille aussi le Trésor public camerounais jusqu'à la lie, continuent de me préoccuper, et m'ont notamment animés dans l'écriture de cette lettre ouverte lors de mon passage en Suisse et à Genève le 24 septembre dernier. En tant que journaliste indépendant, je ne suis à la solde d'aucune organisation politique quelle qu'elle soit. Résidant partout et nulle part, je ne cherche qu'à contribuer à la dénonciation inlassable de ce que tant d'africains – et de camerounais en l'occurrence – vivent au quotidien, en termes de souffrances extrêmes infligées par un système étatique complètement pourri et inutile, avec un puissant gang de vulgaires coupeurs de route à sa tête. Dans ce gang justement, se trouve la fameuse Garde rapprochée de Paul Biya ainsi que son Service de renseignement. Je me suis donc trouvée le week-end dernier au bon endroit au bon moment, ce qui m'a permis à travers la lettre qui suit, de faire le récit de ce que j'ai vu et entendu.

Lettre ouverte au Dp d'Aurore Plus

A Monsieur le Dp du journal Aurore Plus, B.P. 7042 Douala-Cameroun

Objet : Réaction de lecteur du Journal Aurore Plus, Cf N°1243 du 06/08/2010 (Litige Foncier à Yaoundé)... page 8 : Monsieur Ekoko Mpondo Victime

"Heureux qui, comme Monsieur Ekoko Mpondo, Fonctionnaire retraité a trouvé la justice, juste, détreur rare au Cameroun", cimetière de lois et règlements.

Cher Monsieur le DP, je tombe à la renverse en lisant mon journal acquis au kiosque, qui relate l'insolite, le pouvoir d'argent qui sort la queue entre les jambes, devant la justice camerounaise de l'heure ! Mais, je m'étonne que malgré l'adage, une seule hirondelle ne fait pas le printemps, vous vous réjouissiez si tant pour cet unique cas ! Vous, homme cultivé pouvez nous citer encore un autre procès où l'homme riche de là-bas n'est pas sorti vainqueur malgré les procédures truffées d'arbitraires ? Notre compatriote Monsieur Ekoko Mpondo a remporté une victoire sur le pouvoir de l'argent pour qui tout est permis. Chez nous, ce sont les riches qui mettent tout sens dessus dessous. Ce sont eux qui pervertissent nos comportements sociaux ! Sais-tu à qui tu as affaire, je vais t'enfermer ! A-t-il sa prison bon Dieu ! ».

Monsieur Ekoko Mpondo serait un vieux fonctionnaire comme moi, craignant son créateur Dieu Tout-Puissant. Je peux imaginer comment le magnat ne l'a pas écrasé. Il se bat, dites-vous, depuis une vingtaine d'années, avec l'un de nos passe-droits dont regorge notre pays le Cameroun. Ces gens ont des surfaces financières immenses, les situant au-dessus même de celles de nos institutions républicaines. Ce fameux riche dont Monsieur Ekoko Mpondo endigue contre sa propriété terrienne légitime, aurait arraché la propriété d'autrui comme de coutume chez eux. Monsieur Ekoko Mpondo, jadis en poste à la Beac, est-il semblable à tous les plaideurs ? Les ploutocrates méprisent insolentement les Ronds-de-cuir dont a parlé Georges Courteline (1858/1929), à qui ils disent ostensiblement d'aller se plaindre où ils peuvent ! Le culte du semblant, du paraître, de l'illusoire, prédomine désormais sur l'ontologie, l'être, le réel, le concret dans notre pays, nonobstant la belle et sublime déclaration "rigueur et moralisation des comportements", devenue l'es-sui-pieds des inciviques. La probité, l'honnêteté, le respect de la parole donnée, la vertu sont et demeurent des délits, que dis-je, des crimes dans notre pays. Seuls la fourberie, les abus divers sont hissés au podium et honorés. Pourtant, que de grosses têtes bourrées de parchemins, des concepts, dont les moindres ne sont pas ces paroles de Broussais : (1623/1662) : « Ne pouvant faire que ce qui est juste fut fort on a fait que ce qui est fort fut juste ». Cicéron (103/43) : "Là où il n'y a point de justice, il n'y a point de droit" !

Je voulais modérer votre expose pour l'unique cas de Monsieur Ekoko Mpondo, vous signalant en outre qu'il y a des fonctionnaires et des fonctionnaires, l'égalité devant la loi me semble utopique dans notre pays.

Le reporter a bien perdu les inégalités, les acrobaties dans nos attitudes et j'allais l'applaudir quand il a saupoudré son texte d'un excès d'acharnement plutôt contre une tribu (ethnie). Les langues aguerries gourmets en seront dégoûtées, se demandant s'il n'y a des riches que de Bamiléké au Cameroun ! Les fleaux déciment nos rapports. Top d'abus des riches sont communs à

toutes les tribus, à toutes les ethnies. Sans que nous soyons, contre les richesses bien acquises et bien utilisées, les cibles indexées (Bamiléké) me semblent extra-polées.

Dans un journal j'avais lu des "Villages bornés par un riche vers le Wouri". Était-ce par un Bamiléké ? Cette altération élocutionnelle prive le texte de toute sa saveur et de toute sa pertinence. Au cours d'un procès retentissant, dans un pays, un illustre Archevêque avait dit : "Il faut condamner Monseigneur Albert Ndongo et non pas l'Eglise Catholique". C'est devenu lapidaire. Les vices dont la voix la plus autorisée a eu à décrier, flétrir, ne sont pas l'apanage des seuls riches Bamiléké. Enfin je n'oublie pas les bourses du rat palmiste de l'Ouest-Cameroun.

Sur la place du marché, il y a des vaches, des taureaux, des bœufs aux grosses bourses pouvant donner naissance à 15 ou 20 bourses d'un rat palmiste. Mais, tout le monde ne parle que d'un rat palmiste aux bourses extraordinaires qu'on a vu sur l'étalage ! C'est un manque d'objectivité désagréable. Je voulais amicalement en attirer votre attention, pour éviter toute citation à comparaître venant d'un chicanier d'origine Bamiléké, s'offusquant d'être blessé par vous. (Outrage à la "race" tribu article 241 C.P.C Cf article 152 C.P.C). Qu'est-ce qui vous autorise à croire que les Bamiléké ne sont pas victimes des riches vautours Bamiléké ? Vous êtes, me semble-t-il un brillant littéraire connaissant les critiques que Biaise-Pascal adressa à

Michel de Montaigne : (Le sot projet qu'il a fait de ce peintre). Néanmoins, je n'aime pas des assertions saprophytes, greffées. Je vais parler de moi-même, évitant le mélange de genre, du litige foncier m'opposant chez moi-même dans mon village natal Balengou (Ndé) à un gros riche malfaisant : Elie Menkouagou, Bamiléké, Balengou comme moi.

Ce milliardiare qui avait envahi ma propriété foncière, détruit mes biens de rente, attenté à ma vie avec la complicité des Autorités légales. J'ai dans mon village une plantation des cafetiers (le riche a avoué devant qui de droit n'avoir détruit que (700) sept cents pieds) alors que c'est plus de 1.600 (mille six cents), des kolatiers, des safoutiers, des goyaviers, des bananiers, des malam (une épice très appréciée à l'Ouest) (cf mon arrêté préfectoral de bornage n°692/AP/F36/SDD du 17 octobre 1985, récurrent à mon dossier de titre foncier introduit à la Sous-préfecture de Bazou, le 14 juillet 1984. Bornage sans problème, l'administration m'avait remis les réquisitions administratives d'aller m'acquitter des frais domaniaux entre les mains du receveur principal des Domaines à Bafoussam : Paiements : n°691 : 26.500 FCfa et n° 692 : 2.000 FCfa. C'est après le passage de la route bitumée Bamena/Balengou/Bazou, exposant ma propriété que le riche s'amène et demande à qui appartient cette plantation si bien située aux bords de la route. On lui dit que c'est la propriété d'un fonctionnaire : Ngassam Thomas-Débonnaire en poste à Yaoundé. Il s'exclame : le fonctionnaire c'est qui au Cameroun, ce sont des pauvres. Il va prendre l'argent où pour construire des villas sur ce domaine ? Je vais prendre cela. Il arrache ma plantation, les autorités diverses même le roi corrompu, se rallient à sa cause. Au mépris de la loi N°80/22 du 14/1980 réprimant sans ménagement les atteintes à la propriété foncière d'autrui au Cameroun, il amène des engins, rase mes biens, (article 316 CPC). Je fais constater les dégâts par Maître Silatsa Victor Bp 147

Bangangté, constat dressé le 21/11/1990. La Brigade de gendarmerie de Bazou est saisie, le Procureur près les Tribunaux du Ndé et le Président desdits tribunaux sont saisis ainsi que le préfet du Ndé. Sans nulle réaction. Je rassemble les documents et les soumetts à la très haute attention de Monsieur le président de la République. Scandalisé, par sa lettre n°B4/n/S.G.P.R du 03 Juillet 1991, il m'ordonne de traduire les délinquants devant les juridictions compétentes, car le Sous-préfet de Bazou corrompu a pris une décision arbitraire n°002/D/F36/BC m'expropriant au profit de son riche mieux disant. J'en ressaisis par renouvellement les juridictions : pénales (neutralisées) administratives (Cf Recours n°380/89-90 du 14 avril 1989 enregistré sous le n°323 au Greffe de la Chambre administrative de la Cour suprême).

Le riche, par une surprise renversante, entre en possession du numéro de la R12 immatriculée CEXX77 que je loue pour aller à Bangangté. Il voit le Préfet. Il concocte une convocation pour une redescende sur les lieux. Le fond est ailleurs, je devais être tué entre Bafia et Nkikinimiki. La Sécurité, ma structure d'antan me met en garde. J'en alerte Monsieur le préfet de se mêler des tueries. Il me rassure avoir pris toutes les dispositions sécuritaires et me demande de venir. Les compteurs changent de stratégie. Sur place je suis empoisonné. La procédure n'est jamais arrêtée ni devant la justice pénale qui a commis les dénis de justice, ni devant la Cour suprême/Chambre administrative. Le frère cadet de mon agresseur, un puissant Magistrat s'approche au dossier... Par ordonnance n°05/OR/CS/PCA/89-90, la Chambre administrative se dit se prononcer en référé alors que je n'avais pas demandé en référé. Cette Ordonnance n°05/OR/CS/PCA/89-90 du 24 Juillet 1990 esquive les dispositifs de mon recours où je demandais l'expulsion immédiate du mon provocateur et le paiement de la somme de 22.000.000 (Vingt deux millions de Francs Cfa) pour mes biens détruits et 50.000 FCfa (Cinquante mille francs) d'astreintes de retard par mois, pour compter de la date du prononcé de l'arrêt. Aussitôt notifié avant 15 jours, j'en relève appel en Assemblée plénière. Jusqu'à ce jour, c'est le silence de mort, mon tout-puissant riche, installé dans ma propriété l'exploite dans une maison à deux appartements, sans rien reverser les locations. Par sa lettre n°0000333/08/Chd/S/G/Dpp/Prot/Rpo/Mntd du 11 Juillet 2008, la commission nationale des Droits de l'Homme, avait saisi la Justice de mon litige. Les ministres divers m'ont exprimé leur impuissance d'agir sur leurs Services déconcentrés, se mouvant dans les illégalités. Un plus honnête de nos ministres, par sa lettre n°00005827/Y.6/Minda/D110 du 30 septembre 2009 m'a demandé d'aller négocier sur place avec les responsables, dépendant de son autorité gouvernementale. Je ne saurais vous dissimuler que ma mère qui avait fait de cette injustice jamais rencontrée même en Papouasie, en fit son drame. Surtout que le roi se trouvait mêlé dans le complot. Ayant envoyé mes enfants, ses homonymes en vacances, elle maugréait son peuple injuste. Elle fit les hoquets en se couchant et mourut des suites d'un arrêt cardiaque. Mon compatriote retraité comme moi Monsieur Ekoko Mpondo est coulé des chances. Il a trouvé l'introuvable justice sous nos yeux camerounais.

NGASSAM THOMAS DEBONNAIRE
Le Poète Maudit
B.P. 458 Yaoundé, Rp.

Pius Njawé

L'étoile et les crabes

JULIETTE ABANDOKWE

Certains disent que l'État du Cameroun a vraiment fini par tuer Njawé. Reste à savoir comment ils ont fait...

Quoi qu'il en soit, on ne pourra pas le faire revenir. Les scandales autour de sa dépouille, n'ont cherché qu'à éblouir la mémoire d'un personnage inélaboussable. Ces scandales ont surtout montré aux yeux de tous jusqu'au pouvoir machiavélique incrusté à Etoudi peut aller en poursuivant ses ennemis jusque dans la tombe... un vrai travail de croque-mort ! Mais nous, nous sommes là. Et il ne nous reste plus qu'à garder sa mémoire vivante à jamais, et à perpétuer son combat pacifique pour une liberté de la presse et des opinions au Cameroun. Ça c'est le minium !

Car Pius Njawé n'était pas un simple journaliste indépendant, et les gens d'Etoudi le savaient parfaitement. Il avait prouvé enfin, quelques heures avant son accident fatal, qu'il avait une force de rassembleur terrible, qu'il connaissait tout le monde, qu'il avait le pouvoir d'associer tous les milieux, qu'il était à l'aise partout, et qu'il devenait le fil rouge d'une potentielle résistance efficace contre un système pourri, maculé de massacres, d'abus grossiers en tout genre, de vols et détournements de fonds à grande échelle, et faisant un pied-de-nez systématique au peuple camerounais. Le combat que Pius Njawé avait entrepris depuis déjà 30 ans, et auquel il excellait à travers son calme et sa sérénité à toute épreuve, sera de plus en plus acharné, comme partout en Afrique centrale d'ailleurs. Sa disparition ne pourra jamais éteindre la flamme d'espérance allumée dans le cœur de chaque patriote camerounais. Njawé ne se reposait jamais, et nous ne sommes pas là non plus pour nous reposer. Nous ne baisserons pas les bras, et nous continuerons le combat pour un Cameroun où il fait bon vivre pour tous les camerounais, et pas seulement pour une bande de crabes.

Pour prouver une fois encore l'extrême arrogance et déchéance de la clique au pouvoir, leur chef suprême se prélassait en Suisse et en Europe plus de 8 mois par an, pendant que son peuple se meurt, et se bat, comme en ce moment depuis plusieurs mois contre une épidémie de choléra qui a déjà tué des centaines d'électeurs qui ont librement et démocratiquement voté pour lui.

Nous ne pouvons que réunir toutes nos forces pour nous débarrasser premièrement d'un tyran inutile qui se moque éperdument de son peuple depuis des décennies, qui s'enrichit à toute épreuve bienheureuse sur le dos de ses "électeurs", se prélassant dans ses luxueux appartements de l'Intercontinental à Genève. Mais nous devons aussi chercher à assainir la place, et lutter sans relâche contre cette politique du ventre qui continuera encore très longtemps à piller et à vendre le Cameroun et l'Afrique tant que nous ne feront rien.

Les consciences doivent se réanimer sans relâche, et doivent rappeler aux Camerounais inlassablement qui ils sont, d'où ils viennent, et ce qu'ils ont déjà enduré, afin de leur donner les moyens de se débarrasser de cette narcose terrible qui leur pèse comme un lourd couvercle. Il faudra encore un peu de force pour enfin pouvoir résister à ce couvercle qui, de chape de plomb passera bientôt au grade de simple chapeau de paille.

Car nous savons bien tous que cette chape de plomb qui s'appelle l'Afrique ne partira pas d'elle-même. Elle est comme une tique - un insecte parasite très malfélicite - qui enfonce sa tête jusqu'au cou dans la peau d'un humain pour boire son sang. Les moyens pour l'enlever sont très spécifiques, cela ne se fait pas tout seul. Il faut prendre pincette par le bon côté. Mais en tout cas la tique ne partira pas de son plein gré. Nous savons aussi que rien ne peut changer la conception française des rapports humains et du pouvoir. L'incident du journaliste agressé par un militaire français au Togo en est la preuve la plus récente et la plus exemplaire. Rien ne pourra changer la voracité titanesque d'un système prédateur à l'extrême.

Mais par contre nous avons le pouvoir de nous changer nous-mêmes. Et c'est cet objectif que nous devons absolument poursuivre, les plus forts tirant les moins forts. Camerounais et Africains, ne baissez pas les bras, et préparez-vous à vous lever, car le réveil va bientôt sonner. Tous les assassins du monde, les persécutions de journalistes, la corruption des organes vitaux de l'Etat, les infiltrations d'opposants bidon et d'indicateurs mange-mille, rien de tout cela ne pourra changer le sens de la vie.

Quant à Njawé, il est parti pour de bon.

Mais de là où il est, il nous voit. Et son étoile est gravée dans le ciel à jamais.

Par contre les crabes, la marée qui monte les emportera dans les profondeurs de l'obscurité.

Rectificatif

Dans notre édition n°060 du 08 juillet 2010, nous avons publié un dossier dénonçant les travers de certains éléments des forces de défense et de sécurité du Cameroun. Dans ce dossier, nous stigmatisions l'attitude de M. Jean Pierre Zina Tsala, commandement adjoint de la base navale de Kribi qui, d'après nos sources généralement crédibles, avait donné la mort à sa copine, la nommée Gracia Ornella Mpamé. Après la publication dudit dossier, notre attention vient d'être attirée par une autre source et par M. Zina Tsala lui-même sur l'erreur que nous avions commise sur la personne du meurtrier. Si donc, ce meurtrier a bel et eu lieu, au dire de la source crédible qui accepte de nous aider à identifier le meurtrier, ce n'est pas M. Jean Pierre Zina Tsala qui est l'auteur de ce meurtre.

En attendant les conclusions de la mission d'enquête que nous avons dépêchée sur le terrain, nous présentons toutes nos excuses au Commandement adjoint Jean Pierre Zina Tsala pour le préjudice que nous lui avons causé involontairement. Tout en nous excusant auprès de nos nombreux lecteurs, nous leur promettons d'être un peu plus vigilants la prochaine fois.

La rédaction

HOMMAGE

Il s'appelaït Thomas patrick Eyoum' à Ntoh

Il vient de tirer sa révérence. Abandonné et oublié par la corporation, il est décédé le 6 septembre dernier à Douala. Cependant, sa mort appelle notre intelligence sur la condition du journaliste camerounais aujourd'hui.

Thomas Patrick Eyoum' à Ntoh, ex rédacteur en chef du journal Le Messenger de Pius N. Njawe et, plus tard, co-fondateur, avec Noubissi Ngankam et Jean Baptiste Sipa, de l'hebdomadaire Dikalo, est décédé le 6 septembre 2010 à l'hôpital Cebec de Bonabéri à Douala, des suites de longue maladie. Notre confrère qui quitte ainsi la scène, a souffert dans l'indifférence quasi déshonorante de la corporation ; pourtant, on le savait malade depuis longtemps. Ces dernières années, "Thomas" se déplaçait à l'aide d'une chaise roulante. Ceux qui lui étaient proches affirment qu'il souffrait d'hypertension artérielle, maladie qui a fini par avoir raison sur les efforts de tous ceux qui étaient à ses côtés comme son épouse Françoise Eyoum qui dit avoir tout donné dans l'espoir que son mari guérirait. Hélas ! le Seigneur en a voulu autrement, marquant ainsi la fin d'une vie pour le moins tumultueuse qui aura duré une cinquantaine d'année.

Né le 29 juin 1958 à Douala, Thomas Patrick Eyoum' à Ntoh s'est très tôt révélé comme un véritable globe trotter. Rendu du côté de l'Hexagone, il obtient son Baccalauréat et un Deug, puis entre à la prestigieuse école de journalisme de Lille d'où il sort nanti d'un diplôme qui le mettra sur les sentiers d'une profession qu'il aimait tant et pratiquait avec une aisance dont lui



seul avait le secret.

HOMME DE PRINCIPES

De retour au Cameroun en 1986, c'est au Messenger qu'il fait exploser son talent dès le début de la décennie 1990. Recruté par son ami de longue date, Pius N. Njawé (ils se connaissent depuis 1978), le talentueux journaliste à la plume au vitriol est immédiatement fait Rédacteur en Chef délégué du journal "à l'écoute du peuple". Il y signe d'ailleurs une piquante chronique intitulée "De quoi je m'êle". Avec ce professionnel aguerrri, c'est le printemps de la presse écrite dans notre pays. Le complexe d'infériorité que les journalistes de la presse privée nourrissaient commençait à s'estom-

per. Nombreux étaient les lecteurs qui attendaient Le Messenger pour voir de quoi ce pachyderme s'était encore mêlé. Véritables galettes causétiques que l'on savourait sans se soucier, les chroniques et même les articles pour le moins corrosifs de "TEN" donnaient l'insomnie à toutes les chauves souris qui plaisantaient avec le destin du peuple camerounais.

Malheureusement, pour des raisons d'incompatibilité dans la vision managériale, Thomas Patrick Eyoum' à Ntoh, en homme de principe, quitte Le Messenger et crée, en compagnie de certains amis dont Noubissi Ngankam et Jean Baptiste Sipa, Dikalo (le messenger en langue Duala). Accusé d'être coupable de trahison, il

livre sa version des faits dans Dikalo n°13 du 16 mars 1992 où il présente les raisons de sa rupture brutale avec son ancien employeur avant de conclure : « Nous pensons qu'un journal, plus que tout autre entreprise, est une œuvre d'intelligence collective. Plus que dans toute autre entreprise, l'essentiel du capital d'un journal ce sont d'abord les cerveaux qui y travaillent. Dès lors, que faire sinon partir lorsqu'on s'entend dire : "je n'ai de compte à rendre à personne ! Je ne partage le capital du Messenger avec personne !" alors nous sommes partis. Du Eyoum' à Ntoh pur. Il était comme cela, assis sur des principes, et celui-ci dessinait clairement sa vision pour l'entreprise de presse au Cameroun. Mais dans un environnement vicié comme celui du Cameroun il n'était pas facile de mettre en œuvre cette philosophie. D'autant que son expérience avec Dikalo devait faire long feu. Il revient au Messenger après une courte expérience mal appréciée comme communicateur institutionnel à la mairie de Douala Ier, puis en 2003, c'est à nouveau le départ du journal Puis Njawe. Il devient chroniqueur au quotidien Mutation, et plus tard éditorialiste à La Nouvelle Expression. Eternel insatisfait, "Tom" se lance dans une nouvelle aventure en créant, en 2005, Republica...

Les leçons d'une révéren-

ce

Cette extrême instabilité ou mobilité professionnelle (c'est selon) est la preuve quel que soit le talent reconnu et apprécié d'un journaliste de la presse, surtout privée, son épanouissement intellectuel et social ne fouette la sensibilité, encore moins l'attention de personne. Et Thomas le présentait déjà lorsqu'il aimer dire à ses jeunes confrères que si vous faites un seul passage à la télévision, après votre mort, on se rappellera de vous pendant 10 ans ; à la radio, ce sera pendant 5 ans ; mais quand vous écrivez dans la presse pendant 10 ans, vous avez six mois pour être oublié après votre mort.

Thomas Patrick Eyoum' à Ntoh qui a reçu de nombreuses distinctions dont le prix "Sixties" de l'Association Médiations, en 2007, doit-il être aussi facilement oublié ? Mille fois non ! La mort de ce pionnier du journalisme d'investigation au Cameroun doit être l'occasion pour l'ensemble de la corporation de relancer le débat sur la condition sociale et le statut professionnel du journaliste de la presse privée au Cameroun, car des Thomas Patrick Eyoum' à Ntoh, il y en aura encore, si rien n'est fait dans ce sens.

Ainsi, à défaut d'avoir un réel panthéon pour célébrer nos grands hommes, nous pourrions au moins porter cet icône du journalisme dans nos cœurs. *Maître que ton âme repose en paix !*

SIMON PATRICE DJOMO

Avis de décès



Née le 15 mars 1934
A LOGYAMBA PAR YINGUI (YABASSI)
De: Feu BATOUAN Salomon
Et De: Feue NJEB Jessie

Vie professionnelle

Entrepreneur (Génie-Civil Bâtiment)
Contre-maître à la Commune Rurale de Bokito

Autres

Chef de quartier Bokito Centre
Fondateur de l'église protestante Uebc de Bokito
Laisse : 2 Veuves, plusieurs enfants et petits enfants

« Celui qui demeure sous l'abri du très haut, repose à l'ombre du tout puissant »
"Psaume 91"

Programme des obsèques

☑ Vendredi, 01 Oct. 2010

- 10H00: Mise en bière à la morgue de l'hôpital Central de BAFIA
- 11H30: Départ pour BOKITO suivie d'une escale à l'église UEBC-Bokito
- 16H00: Départ de l'église installation de la dépouille au domicile du défunt vis au quartier OKOLE
- 20H00: Début de la Veillée
Culte, Chants & Prières
Témoignages
- 22H00: Fin du culte et début des animations jusqu'à l'aube.

☑ Samedi, 02 Oct. 2010

- 09H00: Rassemblement
- 09H30: Allocutions
Offices Religieux
- 11H30: Inhumation au caveau familial (Stricte intimité)
- 12H30: Collation

Opération 10 000 000
électeurs
Citoyennes, citoyens,
inscrivez-vous
massivement
sur les listes électorales et
défendez votre vote le moment
venu
Voter est un devoir citoyen.
Ceci est un message de
Human Rights Initiatives